

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



9, 10, 11 septembre 2010 // FOIX Centre Universitaire de l'Ariège



LES ACTES



Décembre 2010

Avec le soutien du Réseau Rural régional de Midi-Pyrénées



REMERCIEMENTS...

Cet événement n'aurait pu voir le jour sans l'aide précieuse que nous ont apporté nos partenaires techniques et financiers, la Caisse des dépôts et des consignations, le Conseil régional de Midi-Pyrénées, le Réseau rural régional de Midi Pyrénées, le Conseil général de l'Ariège ; ainsi que les nombreux bénévoles qui se sont investis dans la préparation de cette manifestation. Merci aux nombreux intervenants sollicités, parfois venus de très loin pour apporter leurs témoignages, leurs regards et participer aux différents temps d'échanges. Enfin, nos remerciements s'adressent également au Centre Universitaire de l'Ariège qui a accueilli chaleureusement cette manifestation et contribué à son succès.

Comité d'organisation

Hélène Schwartz, Présidente de l'UNADEL

Stéphane Loukianoff, Délégué général de l'UNADEL

Laurence Barthe, Maître de Conférences, Université de Toulouse-le Mirail

Johan Milian, Maître de Conférences, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Emilien Soulenq, Doctorant, Université de Toulouse-le Mirail

Edwige Yala, Stagiaire de l'UNADEL

Comité de pilotage

Laurent Bielecki, Directeur de l'ARDL PACA

Cécile De Blic, Directrice du Carrefour des Pays Lorrains

José Dhers, Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain

Georges Gontcharoff, Administrateur de l'Adels

Jean-Yves Pineau, Directeur du Collectif Ville Campagne

Cécile Bonnefoy, Chargée de mission du Collectif Ville Campagne

Jean-Damien Terreaux, Chargé de mission de la Fédération nationale des Foyers Ruraux

Didier Chrétien, Président du Mouvement pour le Développement de l'Economie Solidaire

Gérard Gasselinet Julie Lafforgue, Association Solidarité villes

Yves Gorgeu, Mairie-Conseils

Paulette Salles, Conseil régional de Midi-Pyrénées

Enregistrements et retranscriptions : Aline Chambras (aline.chambras@free.fr)

Photographies : Sterenn Duigou

José Dhers (image de couverture)

SOMMAIRE

- **Préambule** **Page 4**
- **Plénière : Regards croisés sur 45 ans de développement local** **Page 5**
- **Plénière : Des années 60 à nos jours, quelles sont les mutations des territoires et des modes de vie ?** **Page 12**
- **Ateliers : Quand les territoires se racontent** **Page 20**
 - *Atelier n°1 : Le Mené, les leçons des pionniers et les réalités d'aujourd'hui* *Page 20*
 - *Atelier n° 2 : Le Pays Asses-Vaire-Verdon-Var : un territoire méditerranéen de montagne qui tente de rester maître de son devenir* *Page 23*
 - *Atelier n° 3 : La communauté de communes du Pays de Colombey les Belles et du Sud Toulousain : la participation toujours au cœur du projet* *Page 25*
 - *Atelier n°4 : Le quartier de Bagatelle à Toulouse, l'itinéraire d'un quartier « Politique de la ville »* *Page 28*
 - *Atelier n°5 : Le Pays de Corbières-Minervois, une construction volontariste d'un territoire rural* *Page 30*
 - *Atelier n° 6 : L'Aubrac : de la valorisation d'un patrimoine à la préfiguration d'un territoire de projet* *Page 33*
 - *Atelier n° 7 : La communauté de communes du Diois, une éco-vallée ouverte sur le monde* *Page 35*
- **Ateliers : Des pratiques qui renouvellent l'action de développement ?** **Page 37**
 - *Atelier n°8 : Les nouveaux espaces de développement au croisement des échelles et des réseaux* *Page 37*
 - *Atelier n°9 : « Faire développement local » sans les politiques publiques ?* *Page 40*
 - *Atelier n°10 : Des dynamiques porteuses d'un autre modèle de développement ?* *Page 43*
 - *Atelier n° 11 : Quels modes et outils d'organisation de l'action collective pour répondre aux besoins des territoires d'aujourd'hui ?* *Page 45*
 - *Atelier n°12 : Renforcer les capacités d'action des acteurs locaux par la création et le transfert de nouveaux savoirs* *Page 48*
- **Plénière : Le développement local entre permanences et mutations** **Page 50**
- **Plénière : Quelles propositions pour quel développement local demain ?** **Page 55**
- **Communiqué final** **Page 63**
- **Annexes** **Page 63**
 - *Présentation des rencontres avec des démarches de développement local en Ariège* *Page 63*
 - *Brefs aperçus des projections débats « le développement local, vu d'ailleurs »* *Page 69*
 - *Déclaration de Foix pour un développement local à la mesure des défis contemporains* *Page 73*
 - *Liste des participants* *Page 78*

PREAMBULE

Organiser en 2010 une *Université d'été du développement local* ne s'avérait pas un pari évident. Parler de développement local pouvait sembler un peu décalé dans certaines sphères, voir dépassé par de nouvelles façons d'engager et de porter l'action collective.

C'est donc en premier lieu pour montrer la place et le rôle qu'occupent aujourd'hui dans notre société les théories et les outils du développement local que cette manifestation a été organisée. Mais aussi pour interroger les principes et le modèle que le développement local proposait et qui ont nourri plusieurs générations d'initiatives et de dispositifs. Cette Université d'été s'intéressait également aux pratiques que le développement local a contribué à formuler et à diffuser : constituent-elles toujours des outils pertinents pour répondre aux enjeux auxquels sont confrontés les territoires ? Comment peut-on revisiter le concept et les outils du développement local au regard des mutations des modes de vie, des défis de la mondialisation et des enjeux écologiques planétaires ?

C'est pour débattre de ces aspects fondamentaux, en mobilisant à la fois la mémoire du développement local et en mettant en évidence le foisonnement des initiatives contemporaines, que 250 personnes (élus, universitaires, agents de développement, représentants associatifs, consultants, techniciens de collectivités territoriales) se sont réunies à Foix durant ces trois journées. Au cours de l'Université d'été, chacun a pu porter un regard sur l'évolution des modes de vie et venir débattre des mutations qui impactent aujourd'hui les territoires. Nombreux sont ceux qui ont témoigné et permis au collectif des participants d'analyser les transformations à l'œuvre et d'identifier les dynamiques territoriales porteuses d'innovation et de solidarité.

Les acteurs du développement local réunis à Foix ont pu tirer les leçons du passé. Ils ont identifié les évolutions des pratiques du développement local et réaffirmé l'intérêt et la pertinence de l'approche territoriale pour relever les défis contemporains. Le « pari » est donc bel et bien gagné, mais désormais un nouveau défi se dresse devant nous. Il s'agit de maintenir et de développer ce travail de rapprochement entre les différentes familles du développement local. Il s'agit d'élaborer des préconisations communes d'aménagement, de développement, de démocratie, bref, une nouvelle étape décentralisatrice au bénéfice des dynamiques des territoires ruraux comme urbains et de leurs habitants.

JEUDI 9 SEPTEMBRE

45 ANS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Plénière : « Regards croisés sur 45 ans de développement local »

Animation : Cécile DE BLIC

**L'exercice,
la problématique**

Quand un militant expert du développement local et un chercheur de renom se rencontrent, de quoi discutent-ils ? Sur le mode d'une conversation publique, **Georges GONTCHAROFF**, Administrateur de l'ADELS et **Bernard PECQUEUR**, Professeur de géographie à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, ont confronté leurs analyses et leurs vécus des dynamiques d'acteurs, des évolutions des territoires et des politiques publiques qui ont marqué quatre décennies de développement local dans notre pays.

⇨ INTERVENTION DE GEORGES GONTCHAROFF

Georges GONTCHAROFF a eu « la chance d'assister à la naissance du premier territoire en France qui s'est réclamé explicitement du développement local et qui a été le premier à faire renaître la vieille appellation qui subsistait alors en France à peu près uniquement en Bretagne, l'appellation de Pays » : il s'agit du Pays du Mené, créé en juin 65, dans le Mené, petit territoire situé à 70 km à l'ouest de Rennes, dans les Côtes d'Armor. L'exemple donné par ce territoire a ensuite permis la naissance d'une douzaine de territoires pionniers entre 1965 et 1972, « sans strictement aucun appui officiel d'aucuns ministères ». Secrétaire national de l'Association Nationale du Développement Local et des Pays (ANDLP), Georges GONTCHAROFF a alors réalisé une enquête sur ces douze territoires pour la Datar. Il nous explique quelles sont **les racines communes** de cette « génération spontanée de territoires pionniers » :

- « Dans ces douze territoires, on est en présence de **territoires en sous-développement** ou menacés de sous-développement (désertification, départ des jeunes vers les villes, perte des économies, effondrement des services publics locaux, etc.). Paul HOUE, initiateur du Mené, a d'ailleurs défini le développement local comme l'envers du sous-développement. »
- « La volonté des **derniers survivants** de prendre en main leur territoire pour pallier le déclin : le développement local va être cette méthodologie pratique qui doit permettre de redresser la barre (c'est-à-dire redresser la démographie et l'économie, créer des richesses au sens général du terme et non pas au sens du PIB). »

- « La présence d'un **leader charismatique** qui sert de locomotive à cet auto-développement, en agglomérant autour de lui une équipe, qui gagne ensuite par cercles concentriques un certain nombre de leaders professionnel, sectoriels, des habitants et même quelquefois jusqu'à l'ensemble de la population. Il s'agit donc d'un mouvement ascendant. »
- « **La mobilisation sociale** : pas de développement local sans mobilisation sociale. Cette mobilisation se fait autour d'une mémoire collective, de cadres géographiques communs, de pratiques culturelles communes, d'un sentiment d'identité. En rassemblant ainsi une population, on peut ensuite déboucher sur un projet de territoire et une méthodologie de projet, notions qui existent depuis 1965. »
- « **N'avoir rien attendu, du moins dans un premier temps, d'en haut.** En effet, dans ces territoires en déclin, si on prend l'exemple de la Bretagne il existe déjà un plan de développement de la Bretagne mais il s'attache essentiellement au développement de la Bretagne côtière tandis que l'intérieur du pays, ce que la DATAR appellera plus tard le rural profond ou le rural résiduel est totalement délaissé. »
- « La comparaison avec ce qui se passe à l'échelle internationale, **un va et vient constant de concepts et de pratiques entre les pays dits sous-développés** et ces portions de territoires français qui s'analysent comme des portions sous-développées ou des portions en voie de sous-développement dans un pays développé. Beaucoup des premiers agents de développement, en effet, étaient coopérants dans les pays en voie de développement, et, de retour en France, beaucoup se demandent si un certain nombre de méthodologies utilisées là-bas ne seraient pas plus ou moins transposables à la situation française ».

Au final, un mouvement s'amorce autour de ces 12 territoires qui se connaissent, échangent, se visitent. Yves GORGEU a alors l'idée de **mettre en réseau** non pas les territoires mais les agents de développement, ce qui aboutit à l'instauration de Rencontres nationales (à Vitray, Marly-le-Roi) où se retrouvent des agents du développement pour précisément échanger sur les pratiques, les méthodologies. De là est ensuite née l'idée d'organiser une rencontre nationale non plus seulement des agents de développement mais de l'ensemble des acteurs du développement local : cela a lieu à Mâcon en 1982 où sont réunies environ 700 personnes représentant une centaine de territoires qui se sont lancés dans le développement local. Peu d'élus locaux sont présents, la majorité des participants étant des agents de développement et des chercheurs, universitaires qui observent ce nouveau mouvement.

Au-delà de ces principes et ingrédients communs, les territoires pionniers du développement local ont tous rencontrés des **obstacles**. Quels sont-ils ?

- « **L'effet de clocher** : car le pouvoir communal à cette époque n'a pas encore intégré la notion d'intercommunalité. Dans une étude sur la mentalité des élus locaux du Sud-Ouest vis-à-vis de l'intercommunalité menée alors avec le professeur Bernard KAYSER, du laboratoire de géographie rurale de l'université de Toulouse, on recueillait encore des réponses du type « Je préfère crever sur place plutôt que de faire quelque chose avec la commune d'à côté ». Aujourd'hui, heureusement ce genre de réaction est dépassé. Mais le développement local a

dû lutter farouchement contre ce mouvement centrifuge que représente l'esprit de clocher. »

- « La relation difficile entre le sectoriel et le global : dès le début, le développement local s'affirme comme un développement global, c'est-à-dire un développement touchant tous les secteurs d'un territoire (culture, société, tourisme, économie, agriculture, artisanat, etc.) Néanmoins, il ne suffit pas de faire du développement agricole, du développement culturel... il faut aussi réussir à mettre ces différents secteurs en relation afin de construire un projet global et territorialisé de développement. Or le développement local va devoir lutter contre cette deuxième force centrifuge, que sont **les tentations sectorielles**. La plus grande difficulté va consister à faire entrer les agriculteurs dans une logique de développement rural, c'est-à-dire de développement qui touche aussi bien les agriculteurs que les non-agriculteurs. Ensuite, surtout après 1982, on a assisté à la prégnance du plus en plus forte du développement économique, jusqu'à ce que le développement économique fasse disparaître les autres composantes du développement rural. »
- « La jonction entre les agents de développement et **les élus** : jonction qui s'est toujours mal faite. Les états-généraux de Mâcon portait cette ambition de réunir élus et non-élus. Mais cela a échoué. Cependant, à l'époque, Michel ROCARD, qui était ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a accepté de venir tenir le discours de clôture de ces États-Généraux. Et il a déclaré que l'État reconnaissait la validité de ce mouvement et sa valeur par rapport à l'aménagement du territoire. On a donc commencé à parler des Pays dans les sphères du pouvoir jusqu'à ce qu'ils soient reconnus par la Loi d'orientation pour l'aménagement et de développement du territoire, dite loi Pasqua, en 1995 ».

⇨ INTERVENTION DE BERNARD PECQUEUR

Pour Bernard PECQUEUR, les années 80 ont marqué une complexification du mouvement de développement local, complexification qui demande que soient « recalées les dynamiques de développement territorial afin de les réadapter aux réalités actuelles ».

- « En premier lieu, **l'obsession névrotique de l'emploi** a bouleversé la donne. D'autant que depuis 1982, les lois de décentralisation ont transféré aux élus locaux la responsabilité de l'emploi. Cette nouvelle compétence a été un poids pour de nombreux élus qui deviennent obsédés par le fait de créer des emplois par tous les moyens, oubliant que c'est d'abord le développement qui induit l'emploi et non l'inverse. »
- « La volonté de professionnaliser le métier d'agent de développement a également abouti à la situation que l'on voit aujourd'hui, **une technocratie locale** qui se développe, ce qui a tendance à imposer des problèmes de routinisation et à faire que la créativité est en train de disparaître. En effet, aujourd'hui, les techniques utilisées par les agents de développement sont toutes les mêmes d'un bout à l'autre de la France, les objectifs sont les mêmes et le vocabulaire devient lui aussi le même : on assiste donc à une espèce d'uniformisation des techniques de développement local qui représente le début de la mort des projets ».

- « L'arrivée de la question du **développement durable** a également bouleversé la donne, en submergeant en quelque sorte les problématiques de développement territorial. Ce qui du coup décrédibilise le développement territorial, en le faisant passer au second plan. Alors que le développement territorial surplombe le développement durable, car il apporte des clés méthodologiques que n'apporte pas le développement durable tel qu'il est posé aujourd'hui. Il est donc impératif de comprendre comment articuler développement local et développement durable. »
- **le découplage entre espaces de vie et espace de production** a modifié complètement la question des budgets des Pays. Avant, le lieu où les gens vivaient et où ils travaillaient se superposait. Aujourd'hui, ces deux espaces se sont éloignés : beaucoup de Français n'habitent pas là où ils travaillent, et en moyenne chaque Français parcourt 45 km par jour pour aller travailler. Cette dissociation entre espace de vie et espace de travail a donné naissance à toute une réflexion autour de ce que l'on appelle l'économie résidentielle, et qui pose de nombreuses questions au développement local et aux ressources financières des territoires : Un territoire doit-il favoriser l'accueil des entreprises ? Ou valoriser l'espace de vie ? D'autant que la suppression de la taxe professionnelle a aussi bouleversé en profondeur la question des finances locales. »
- « Enfin, **les nouvelles ubiquités** représentent un vrai challenge pour le développement local : on ne peut plus construire des projets de développement fondés uniquement sur la compétitivité sur les marchés internationaux. L'exemple de l'entreprise Moulinex, dans le Grand-Ouest, qui faisait du développement local en maintenant des ateliers où l'on fabriquait, il y a encore cinq ans, des cocottes minutes à destination du marché chinois, mais que l'on fabriquait 20 fois plus cher que les Chinois, est révélateur : à quoi ça sert de faire du développement en s'accrochant à un type de production que l'on est sûr de perdre à terme, à part à faire du dégât social ? Ces problèmes de concurrence vont donc nous obliger à repenser le débat local/global. »

⇨ DEBAT

► **Xavier STEFFAN** (Pays et Quartiers d'Aquitaine) : « Agent de développement routinisé, j'ai vécu dans les années 90 le surgissement de **la question européenne** dans le développement local. Et j'ai été confronté à l'état d'esprit anglo-saxon, état d'esprit que l'on peut peut-être qualifier d'entrepreneuriale et qui est aux antipodes de la concertation, etc. Or vous n'avez pas évoqué cette dimension. »

► **Bernard PECQUEUR** : « Oui, je dirai en deux mots que le monde anglo-saxon a apporté une nouveauté très importante dans la notion de développement territorial : celle de **la contractualisation**, qui est un des moteurs principaux du développement territorial aujourd'hui. »

► **Yves GORGEU** (Mairie conseils) : « Je voudrais apporter quelques compléments à la période traitée par Georges GONTCHAROFF : il semblait dire que, de 1965 à 1982, ce mouvement de développement local n'avait pas eu de soutiens. Or, **il y a eu des soutiens** : en premier, celui du monde agricole, avec

la Confédération nationale de l'aménagement rural (CNAR) et l'Institut national d'aménagement rural (INAR). La CNAR mettait en avant, dès la fin des années 60, le développement rural plutôt que le développement agricole. Et c'est au sein de la CNAR que tout le travail de mise en réseau des territoires pionniers a été mené. Mise en réseau à la fois des territoires, à la fois des animateurs, avec la grande rencontre qui était celle de Melun en 1973, rencontre fondatrice du mouvement du développement local où se sont rassemblées 250 à 300 personnes. Le deuxième soutien qu'il ne faut pas oublier est celui du ministère de l'Agriculture avec la politique des plans d'aménagements ruraux (PAR) qui a débuté à la fin des années 60. En 1975, il y avait en France au moins 250 PAR, qui ont été des aides considérables au mouvement du développement local. Un troisième soutien a été apporté par la DATAR en 1975 avec le début de la politique de contractualisation via les premiers contrats de pays. C'était une époque où les pouvoirs publics commençaient à s'intéresser à tout ce qui se faisait au niveau local parce que la première crise mondiale se dessinait et que l'on voyait bien qu'on ne pouvait plus compter uniquement sur les grandes métropoles et les grands groupes et qu'il fallait chercher du côté des initiatives locales. Enfin, le mouvement des parcs naturels régionaux qui a démarré à partir de 1967, qui certes n'était pas un mouvement ascendant, a lui aussi favorisé l'essor du développement local en valorisant l'importance patrimonial que représentait le rural et en insufflant l'idée que protection et développement n'était pas contradictoires mais totalement complémentaires. »

► **Pierre Jean ANDRIEU** (Université de PARIS VII) : « Il me semble qu'à partir de **1982**, il y a vraiment **un tournant** car les politiques publiques commencent à se réappropriier le discours et le référentiel méthodologique du développement local. C'est d'ailleurs une période très ambivalente en ce qui concerne les relations entre l'État et le développement local, car s'il y a une reconnaissance (avec les États-Généraux de Mâcons, notamment), c'est une reconnaissance qui va aller jusqu'à l'étouffement. C'est aussi le moment de la professionnalisation, ce que j'appellerais l'institutionnalisation. Enfin, je dirais que, dans les années 2000, l'émergence de **la notion de développement durable** vient plutôt reposer vraiment la question du développement, en réinjectant une finalité à l'action collective. »

► **Michel PERALDI** (Conseil régional d'Auvergne) : « Je constate que si le développement local est né de la volonté de quelques militants, aujourd'hui il est devenu **un mouvement dominant**. Une étude faite par l'Association de Promotion et de Fédération des Pays sur la contractualisation entre les régions et les pays montre que les régions à l'unanimité contractualisent avec les Pays. Ce qui pose toute une série de questions, car, pour moi, tout mouvement dominant commence à devenir suspect. Quant au développement durable, il est encore plus dominant puisqu'aujourd'hui tout le monde en parle. Il faudrait donc que l'on soit prêt à **évaluer** l'ensemble de ces pratiques, car je note un certain nombre de dérives inquiétantes. »

► **Bernard PECQUEUR** : « Aujourd'hui l'objectif du développement des territoires c'est « Je fais comme mon voisin mais si possible moins cher ». Cet esprit de **compétition** mène au « mal-développement » et a des perdants. Il faudrait donc mettre en pratique cette autre conception du développement local qui consiste à dire « Je fais ce que mon voisin ne sait pas faire ». Autrement dit chercher la spécificité et faire que ce soient la créativité et la distinction qui comptent. Il faut que le moteur fondamental du développement territorial soit une stratégie de spécification. Enfin, nous sommes passés (d'un point de vue sémantique) du développement « local » au développement « territorial ». De mon point de vue, le développement local c'est une entrée par l'échelle tandis que le

développement territorial c'est une entrée par l'organisation des hommes, par la gouvernance, qui prend en compte le fait qu'aujourd'hui **l'inter-territorialité** prime. Cette dynamique de développement territorial peut permettre de trouver des solutions à la crise, car elle permet à chaque territoire de trouver sa vocation. Et, pour trouver sa vocation, un territoire doit mettre en place un processus social qui permet la concertation entre les différents acteurs du territoire afin de déterminer ce qui fait le « nous ». Il ne faut pas oublier non plus que la question du **diagnostic** est très importante et que le diagnostic demande du temps (environ 5 ans). »

► **Georges GONTCHAROFF**: « J'ai parlé de la période des pionniers qui a véhiculé **quatre utopies**. La première utopie était celle d'arriver à un découpage territorial de la France en Pays dans une perspective de rationalité. Mais cela n'a pas été possible car les espaces sont emboîtés : il y a la mobilité, la géométrie variable qui fait que tel espace peut être rationnel pour tel type de politique mais pas pour tel autre... Bref, on a nié la complexité territoriale. La deuxième utopie qui nous a peut-être fait un peu déraiser, c'était celle de l'autarcie, avec ce slogan « vivre et travailler au pays ». Or, cela signifiait un certain repli, un certain enfermement sur une société locale ayant recours au consensus politique, gommant ainsi un certain nombre de clivages (clivages de classe, sociaux, politiques) et niant les interdépendances... Une des grandes conquêtes c'est qu'aujourd'hui on parle de l'inter-territorialité et l'interdépendance entre les territoires. En troisième lieu, toute notre conception des rapports ville-campagne, basée sur l'idée d'interactivité entre la petite ville ou le gros bourg et l'espace polarisé par ce petit bourg est totalement dépassée aujourd'hui. La quatrième utopie était celle de la démocratie participative, de la mobilisation militante. Car les Pays, s'ils sont encore portés par quelques militants sont surtout aujourd'hui portés par des professionnels. Comme on le disait tout à l'heure, les agents de développement se sont institutionnalisés, se sont spécialisés, il n'y a plus beaucoup d'agents de développement généralistes, mais des agents de développement de la filière bois, de la reprise des entreprises etc. Cette constellation d'agents de développement spécialisés, très compétents dans les ingénieries des pays mais qui s'occupent chacun de leur secteur ont fait que les forces centripètes ont repris leur force. **L'institutionnalisation a aussi fait que l'on est passé du processus du développement local à la gestion de procédures**. Or la distinction entre processus et procédure est pour moi essentielle : on n'a plus aujourd'hui de militants qui gèrent un processus de mobilisation sociale, un dynamisme de développement local, mais des agents de développement qui gèrent intelligemment des procédures destinées à rabattre le maximum d'argent de la région, de Bruxelles, de l'État.

Je voudrais également évoquer le problème du mouvement dominant. En parole, nous sommes peut-être un mouvement dominant, mais **c'est un mouvement dominant qui est sacrément menacé**. J'ai travaillé cette année sur la réforme des collectivités locales voulues par le gouvernement, et en particulier sur l'article qui supprime les Pays : il s'est trouvé très peu de parlementaires pour nous défendre, alors que j'ai rencontré beaucoup de parlementaires de droite comme de gauche pour dire du mal des Pays, qu'ils considèrent comme une structure parasite, avec une ingénierie coûteuse, pléthorique et très peu productive. »

► **Bernard PECQUEUR** : « Oui, aujourd'hui, on assiste à de véritables **agressions** contre le développement territorial et qui viennent notamment du fait que l'État se retire. C'est un problème qui me paraît conjoncturel parce que de toute façon le développement territorial est une nécessité. C'est ce que je disais sur la question de la suppression des Pays : rien n'empêche les collectivités de

*continuer d'animer ce genre d'associations et de ce point de vue là il faudrait analyser qui en sont les **nouveaux acteurs**. Parmi eux, on parle beaucoup de la société civile, mais il y a un autre acteur qui fait son apparition dans le développement territorial, c'est le secteur privé. Or, le secteur privé se moque a priori du développement territorial sauf s'il trouve un intérêt à l'ancrage territorial. Et, aujourd'hui avec les productions locales de qualité, des entreprises se disent qu'elles doivent jouer le jeu du territoire. »*

► **Jean-Yves PINEAU** (Collectif Ville Campagne) : « Je voudrais réagir d'abord à la notion d'institutionnalisation, qui pose la question de **la confiscation du développement local**. Ensuite la plus grande menace ne me semble pas venir de l'État, mais d'un certain discours, qui apparaît dans des travaux d'économistes ou dans des cabinets d'études, visant à décrédibiliser le développement local en matière d'efficacité. Or pour contrer cette menace, il faudrait être en capacité de savoir si le développement local aujourd'hui tel qu'on le définit est efficace, et donc travailler sur **les critères d'évaluation**. »

► **Gérard LOGIE** (Adels) : « Il faudrait aussi que l'on se pose la question de **l'interdépendance** entre nos petits territoires et les territoires qui se développent ailleurs dans le monde. Car c'est une question que le développement local passe très souvent sous silence. »



De gauche à droite : Bernard Pecqueur et Georges Gontcharoff

(Photo : Sterenn Duigou)

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

MUTATIONS ET PERMANENCES

Plénière : Des années 60 à nos jours, quelles sont les mutations des territoires et des modes de vie ?

Animation : Cécile DE BLIC

**L'exercice,
la problématique**

Depuis les années 1990, des phénomènes de grande ampleur bousculent en profondeur les territoires: évolutions démographiques et culturelles, explosion des mobilités et de l'étalement urbain, mondialisation économique, transformation de l'action publique... Comment ces phénomènes interpellent-ils les organisations, les pratiques et les dynamiques de développement ? Sous l'effet de ces évolutions, à quoi ressembleront les territoires demain ?

⇨ INTERVENTION D'AUGUSTIN BONREPAUX, PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE L'ARIEGE

Après avoir remercié l'Unadel et l'Université de Toulouse-Le Mirail, Augustin BONREPAUX choisit de retracer les grands moments qui ont porté le mouvement du développement local depuis les années 1970 :

- Le début de l'aménagement du territoire
- Les moyens apportés par la démocratie rurale
- Le vote de la Loi Montagne qui mettait à l'œuvre l'auto-développement et qui apportait aussi des moyens importants
- La naissance de la coopération intercommunale alors même que les grandes associations d'élus y étaient plutôt réticentes, qui a débouché sur la loi de 1992 relative aux communautés de communes et l'instauration de la dotation de solidarité rurale et de la dotation de développement rural
- La loi de 1995 qui a initié les Pays
- La loi de 1999 qui a généralisé les Pays

Il en conclut que « ces politiques publiques ont permis **l'essor du mouvement de développement local**. En Ariège, la loi Montagne nous a revalorisé l'élevage. La loi sur la coopération intercommunale nous a aussi aidé en faisant que, très vite, notre territoire ait été couvert, à plus de 90%, par des communautés de communes. Il en est de même pour la création des Pays : dès que la loi a été adoptée, notre département a vu naître quatre pays qui existent toujours aujourd'hui. En somme, si l'Ariège, qui était un département industriel - la production d'aluminium a pratiquement disparu, l'industrie textile subit beaucoup de traumatismes, de même que les papeteries - voit sa population augmenter et ses zones rurales se revitaliser, le développement local n'y est pas pour rien. »

Augustin BONREPAUX a également fait part de ses inquiétudes : « Je constate que la plupart des politiques publiques aujourd'hui vont dans le sens de la recentralisation, recentralisation des services publics et des centres de décisions. Ce qui m'amène à me demander : **existe-t-il encore une politique d'aménagement du territoire ?** On nous propose de créer des pôles d'excellence rurale et, bien sûr, on essaye de s'inscrire dans ces politiques mais nous savons pertinemment que ce ne sont pas les quatre pôles d'excellence rurale que nous avons obtenu en 2006 qui constituent une politique pour tout le département de l'Ariège ! D'autant que créer un pôle d'excellence rurale revient à laisser de côté d'autres projets, faute de crédits. Je suis donc très inquiet et la réforme des collectivités territoriales à l'œuvre ne me rassure pas du tout. La suppression de la taxe professionnelle bouscule aussi la plupart des politiques : autrefois on était dans une logique d'investissement en se disant que la taxe professionnelle permettrait d'assurer une compensation... Aujourd'hui on est dans le flou. Nous ne devons néanmoins pas nous décourager, car si nous n'avons plus de moyens, nous avons encore des idées pour justement pallier cette absence de moyens. »

Dans ce contexte, il s'agit donc de :

- Mieux organiser la coopération intercommunale, aujourd'hui un peu trop émiettée. Cette coopération intercommunale constitue un des seuls éléments capables de soutenir le développement et les projets locaux et d'organiser les services publics dans les territoires. Elle doit recouvrir un territoire suffisant pour à la fois, desservir toutes les populations, et rassembler le plus de monde.
- Poursuivre les politiques de développement local autour d'un fil conducteur pour être le plus rationnel possible et pour que les crédits attribués soient les plus efficaces.
- Mettre en œuvre des politiques de valorisation des produits locaux avec, par exemple les circuits courts, le développement des énergies locales renouvelables (forêt, hydroélectricité), etc.

⇨ « **NOUVEAUX TERRITOIRES ET NOUVELLES GOUVERNANCES** » : INTERVENTION DE YVES GORGEU ET DE VINCENT CHASSAGNE, MAIRIE-CONSEILS.

Prendre en compte les mutations des territoires :

« Les principales caractéristiques de ces mutations sont **l'importance des déplacements et l'explosion des mobilités**. Ces mouvements correspondent à l'émergence d'une grande diversité de populations. On peut donc dire qu'une nouvelle géographie humaine se déploie à des échelles variables presque toujours liées à des pôles urbains de taille très diverses. De plus, les besoins sont de plus en plus communs entre urbains et ruraux ce qui bouscule en profondeur le « vivre et travailler au pays ». Ce

qui engendre une sorte de multi-appartenance territoriale qui fait que l'organisation des affaires publiques doit désormais prendre en compte des multi-échelles. Le développement local ne peut donc plus se pratiquer à l'intérieur d'un périmètre donné et en rattachement à une structure territoriale unique. Or, dans les territoires enquêtés très peu ont vraiment une vision de prospective et une stratégie élaborée commune entre urbains et ruraux et une gouvernance collaborative organisée. Cependant ces situations sont amenées à évoluer du fait que le travail en commun urbain-rural est somme toute assez récent. »

Construire en conséquence des modes de gouvernance adaptés :

« Les responsables politiques locaux sont face à des problématiques de plus en plus complexes qui dépassent largement le cadre de leur périmètre d'élection ou de leur périmètre de désignation. De même, il y a un décalage de plus en plus important entre les échelles de traitement des problématiques et le fonctionnement des institutions. En conséquence, il faut construire de nouvelles gouvernances qui transcendent les périmètres organisés : l'organisation des services ; la localisation d'équipements structurants ; l'organisation des transports ; la gestion de l'emploi, de la formation, des ressources naturelles ; le développement résidentiel, etc. imposent la mise en place d'un dialogue et d'une coopération entre responsables politiques, techniques, professionnels et associatifs rattachés à des institutions territoriales de niveaux différents. Les nouvelles dynamiques de développement local doivent donc s'inscrire dans un registre d'inter-territorialité et faire appel à des modes de gouvernance urbain/rural, pour qu'au final la gouvernance s'adapte au projet et non l'inverse. »

Les nouveaux leviers sur lesquels il faut s'appuyer :

Pour mettre en place ces nouvelles gouvernances urbain-rural, quatre types de leviers sont à développer :

- **« la mobilisation de tous les acteurs »** avec la création d'observatoires partagés, qui permettent de mutualiser la connaissance et de suivre l'évolution permanente des territoires. Par exemple, dans le Pays du Boulonnais, s'est monté un observatoire social et territorial. Cet observatoire mobilise plus de 70 partenaires et combine trois entrées : le public et ses besoins, le territoire et ses différentes échelles et des thématiques comme la mobilité, l'emploi, la formation, la petite enfance, etc. Cet outil permet d'alerter les élus à propos d'évolutions qui s'opèrent sur leur territoire et de leur proposer des réponses, de faire émerger des projets et d'accompagner les collectivités dans leur travail de planification. Enfin, de tels lieux de partage de la connaissance contribuent à l'émergence d'une culture commune entre acteurs et partenaires de l'urbain et du rural dont les préoccupations et les logiques sont parfois différentes. Un tel outil est une base importante de reconnaissance, de sérieux et de légitimité pour un conseil de développement car il constitue en quelque sorte un diagnostic de territoire permanent.
- **La création de réseaux** : depuis l'émergence du mouvement de développement local, de très nombreuses d'expériences ont été réalisées dans un nombre incalculable de domaines, portées aussi bien par le monde des collectivités locales que par des acteurs locaux aux profils très variés. Il est donc important que cette multitude d'efforts tous azimuts soient rassemblée, agrégée et conjuguée, dans le but d'ouvrir des voies nouvelles, notamment dans une approche de développement durable.
- **Les projets** : la mondialisation, l'explosion des mobilités modifient profondément les modes

d'appartenance locale et l'on se retrouve de plus en plus dans des modes individuels de multi-appartenance qui risquent d'accentuer les phénomènes de banalisation et d'homogénéisation. Il est donc impératif de cultiver des formes nouvelles d'appartenance, portées notamment par l'attachement à des lieux sur le mode du bien-être, très souvent lié à la qualité des territoires et à l'importance du capital patrimonial. C'est en somme les singularités des territoires qu'il faut cultiver pour que le développement local retrouve sa finalité de projets portés par toute sorte d'acteurs, au sein de gouvernances informelles et collaboratives.

- **L'éloge du temps** : *aujourd'hui alors que tout s'accélère, on semble oublier que le vrai débat politique prend du temps. Le développement local est donc amené à rejoindre les mouvements qui prônent la lenteur, afin de se donner le temps nécessaire au dialogue, à l'échange, à la réflexion et au débat. De même, il faut cesser la logique du toujours plus pour entrer dans une logique du mieux, une logique de la qualité territoriale. »*

*Cette intervention s'appuie sur l'enquête consultable à l'adresse suivante :
http://www.pays.asso.fr/IMG/pdf/Nouvelles_gouvernances_Nouveaux_Territoires.*

⇨ « LES MUTATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES ET LEURS IMPACTS SUR LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT » : INTERVENTION DE PIERRE TEISSERENC, PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE POLITIQUE A L'UNIVERSITE DE PARIS 13

« Dans les années 70, dans un contexte général de crise économique, les gouvernements de droite de l'époque ont créé des dispositifs qui tendent à rapprocher le niveau central du niveau local (PAR, contrats de pays, de villes moyennes et dispositifs habitat et vie sociale). Dans ce contexte, la naissance du développement local permet alors :

- **La réponse aux défis et aux enjeux du contexte de crise** en mettant en avant les capacités de création, d'innovation et d'expérimentation dans tous les aspects de la vie économique, sociale, culturelle au cœur des territoires
- **L'émergence de nouvelles formes de militances** qui privilégient le local et la vie quotidienne des habitants, loin des appareils et des institutions. Ces militances sont à la recherche d'un nouveau modèle de développement, inspiré par les idées de solidarité, d'autogestion, de participation.

Le tournant des années 80 s'est quant à lui traduit par :

- **L'institutionnalisation du développement local** sous un gouvernement de gauche, avec une appropriation progressive par l'ensemble des acteurs locaux de ce qui fait la richesse des acquis du développement local. Institutionnalisation qui s'est faite sans volonté politique d'appropriation. Enfin, avec la décentralisation, une multitude d'initiatives naissent, mais cette fois portées par les appareils politiques et non plus par la base.
- **Donc le mouvement s'institutionnalise en grande partie en même temps qu'il se politise et laisse à l'écart ou prend ses distances avec le mouvement social. D'où probablement un certain nombre de confusion car je pense que les États-généraux de Mâcon ont été le point de départ d'un malentendu entre la base et les appareils, entre le mouvement social et les**

institutions publiques. Le fossé est d'ailleurs allé en se creusant dans les années 80 et 90. De cette période, je pense que l'on peut tirer comme leçon que ce ne sont pas tant les contenus des politiques publiques qui influencent les dynamiques de territoires que les réformes institutionnelles, les modalités d'attribution et d'allocations des ressources, la contractualisation.

Les années 90 sont caractérisées par une **accélération de l'institutionnalisation confortée par l'intégration européenne d'une part** et les débats sur **les enjeux et les exigences du développement durable**, d'autre part. La perspective n'est plus de sortir de la crise, mais de gouverner efficacement dans un contexte aléatoire et incertain. Dans ce contexte, les politiques publiques nationales s'apprécient de plus en plus selon leur impact au niveau territorial et de moins en moins en fonction de résultats globaux au niveau national. Enfin, et surtout, la montée en puissance des exigences du développement durable ont un double effet paradoxal : elles renforcent les incertitudes et en même temps elles créent des opportunités.

Depuis le début des années 2000, de nombreux débats portent sur les réformes permanentes de la décentralisation et témoignent ainsi de l'importance de la question des instruments et des procédures, au risque, d'ailleurs, d'exacerber les énergies locales et des les annihiler par des débats sans fin. Or je pense que les enjeux portés par la décentralisation pourraient permettre de participer à l'enrichissement du développement local, en faisant en sorte que les instruments comme **les transformations institutionnelles aient pour finalité l'efficacité territoriale**. Et dans cette perspective, la présence d'une forte ingénierie territoriale me paraît tout à fait capitale. »

En conclusion, Pierre TEISSERENC émet **trois suggestions** :

- **« Ancrer davantage le développement local dans le mouvement social** pour lutter contre la technicisation et la technocratisation du local.
- **Aller le plus loin possible dans le débat sur « l'environnementalisation » des conflits sociaux:** le développement local doit être en phase avec le développement durable, afin de renouveler et d'enrichir les actions, d'améliorer les modes de pilotages de ces actions et de trouver de nouvelles formes de démocratie locale et délibérative
- **Revisiter notre conception des ressources territoriales.** J'entends par ressources territoriales non seulement les qualités intrinsèques de ces ressources mais aussi les capacités culturelles, l'intelligence, les savoirs faire des populations à appréhender, valoriser, développer ces ressources. C'est l'enjeu des savoirs locaux partagés. »

⇨ « LES TRANSFORMATIONS ET LES DEFIS DE L'INGENIERIE TERRITORIALE » : INTERVENTION DE LAURENCE BARTHE, MAITRE DE CONFERENCES EN GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT A L'UNIVERSITE TOULOUSE-LE MIRAIL

Cette intervention s'appuie sur les recherches de Laurence BARTHE et résulte d'un échange avec Marc VALETTE, chargé de développement à l'Inter-Réseaux des professionnels du développement social urbain (IRDSU).

L'ingénierie, une définition encore à construire, à conceptualiser.

« La notion d'ingénierie territoriale est apparue dans le courant des années 90 pour qualifier les pratiques d'accompagnement du développement local, pratiques apparues dans les années 70 mais qui à l'époque étaient nommées animation du développement local. La notion d'ingénierie territoriale correspond donc à la phase d'institutionnalisation et de reconnaissance du mouvement de développement local. Pour la définir, on peut dire que l'ingénierie territoriale est un ensemble de savoirs, de savoir-faire mais aussi et surtout, de savoir-être qui sont mobilisés et construits par les acteurs d'un territoire pour accompagner le changement et pour bâtir une démarche de développement.

Reste que cette définition pose certaines questions :

- ***Comment sont produits ces savoirs?***
- ***Comment sont-ils distribués entre les acteurs ?***
- ***Comment l'ingénierie territoriale s'incarne-t-elle dans des métiers qui lui sont dédiés mais aussi dans d'autres métiers ?***
- ***Comment est-elle reconnue d'un point de vue politique et professionnel? »***

Un regard rétrospectif, parallèle entre les cycles de démarches de développement local et les cycles de structuration de l'ingénierie territoriale :

« Pour répondre aux questions ci-dessus, il faut regarder du côté de l'histoire de l'ingénierie territoriale car on se rend compte qu'elle s'est construite en plusieurs étapes, selon plusieurs finalités, suite à de nombreuses accumulations et confrontations d'expériences.

- ***des années 70 aux années 80 : c'est le temps de l'expérimentation et du militantisme, au cours duquel le socle des valeurs et l'éthique de ce métier sont posés, dans un contexte où les territoires urbains et ruraux se retrouvent dans des situations d'urgence et où surgissent des aspirations sociales nouvelles, avec l'impact du retour de certains coopérants, l'apparition de la politique de la ville, du développement social des quartiers et de la décentralisation. Durant cette période les fonctions et les finalités de l'ingénierie territoriale sont simples : il s'agit d'accompagner de façon transversale toutes les initiatives présentes ou potentielles dans un territoire et le maître-mot est l'animation, c'est-à-dire rétablir du lien social, du dialogue territorial, créer des lieux d'écoute et de débat et inventer des actions répondant à des problématiques locales. Les figures symboliques de cette période sont l'animateur ou l'agent***

de développement local généraliste, sorte de « couteau-suisse » du territoire. Ces agents ont pour caractéristiques d'être des militants de terrain et de l'action sociale, fortement attachés aux lieux. Parmi eux, beaucoup de coopérants, d'architectes, d'agronomes et des adeptes de l'éducation populaire. »

- **« Entre 1990 et 2003 : c'est le temps de l'institutionnalisation et de la reconnaissance de l'ingénierie territoriale**, avec un développement du discours de la méthode et un début de l'affaiblissement du discours sur les objectifs. Cependant, il ne faut pas analyser cette période trop durement : une innovation a besoin d'être généralisée même si cela peut encourir des effets de lissage et d'uniformisation. Le contexte est alors celui de la relance de l'aménagement du territoire et de l'essor des politiques contractuelles. La mission principale de l'ingénierie territoriale consiste à conduire des projets dans une logique de séquençage de l'action avec la volonté d'institutionnaliser des processus et des méthodes, afin de formaliser des stratégies (production de chartes et début de l'évaluation). On entre ainsi dans une logique prédominante d'accompagnement de la prise de décision des élus. Pour autant, cette logique n'exclut pas une certaine inventivité : certains territoires, certes peu nombreux, plutôt que de faire du diagnostic à tout va, s'interrogent sur les manières de faire en associant la population. Cependant, il est clair qu'en filigrane apparaît l'idée de la rationalisation du développement local et de son efficacité. La figure qui se développe est celle du chef de projet et on assiste à l'essor d'équipes professionnelles avec une multiplication et une diversification des profils des agents de développement. On constate aussi une consolidation des trajectoires professionnelles des animateurs et des chefs de projets avec l'intégration de la fonction publique territoriale. C'est au fond une période animée et dense, avec une structuration des réseaux à l'échelle régionale ou nationale (apparition de l'Unadel) et le début des formations universitaires qui font du développement territorial un objectif prioritaire. »
- La période qui s'ouvre **à partir de 2003** est difficile à qualifier : c'est **une période de paradoxes**, caractérisée par un renforcement de la spécialisation et de la sectorisation des métiers, avec un renforcement de l'expertise technique opérationnelle, mais aussi par l'expression d'une volonté de retour aux fondamentaux de l'animation de la part des professionnels. On voit surgir de nouveaux référentiels, comme la compétitivité, l'excellence et le développement durable, qui paraissent très simples dans l'énoncé, mais qui sont très complexes à mettre en œuvre. De nouveaux mécanismes de conduite de l'action publique (ex : les appels à projets) se généralisent. On note également une rétraction des fonctions d'appuis des services de l'état et un essor de l'expertise privée. En fait, on est dans une approche pragmatique, l'objectif étant de renforcer l'efficacité et la performance de l'action publique territoriale et de qualifier le projet de territoire au regard de l'action publique. En matière de formation c'est une période de forte concurrence entre les universités ».

Les trois défis de cette ingénierie territoriale aujourd'hui :

- **« Le défi du professionnel** : les agents de développement doivent réussir à maintenir une position de médiation entre le changement global et l'accompagnement du changement local. Ils doivent aussi parvenir à trouver leur place dans un système de gouvernance plus complexe, plus ouvert et arriver à maintenir une tension équilibrée entre le champ politique, le champ technique et le champ social, afin d'asseoir leur triple légitimité. Ils doivent enfin assumer le fait que leur métier est situé dans une dynamique de changement social et donc être capables de sortir des effets de routine, de technicisation ou de technocratisation, ce qui implique une logique de prises de risques et de créativité.

- **Le défi du collectif** : aujourd'hui avec des sociétés locales de plus en plus apprenantes, et dépositaires de savoirs, il faut réussir à mobiliser ces savoirs, en les mettant en réseau, pour les articuler et les partager. L'autre enjeu consiste à socialiser les savoirs experts, c'est-à-dire construire à partir des expériences et des besoins des populations des savoirs pratiques et théoriques pour sortir de la bulle technique produite par cette ingénierie, trop souvent éloignée de la réalité des territoires.
- **Le défi académique** : il concerne l'Université mais aussi le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et doit permettre de recréer une articulation entre le monde professionnel, le monde académique et le monde politique. Pour ce qui concerne les formations en développement local dispensées par l'Université, il est nécessaire d'en finir avec des méthodes trop disciplinaires en croisant davantage les savoirs et en favorisant une approche sensible de l'accompagnement des initiatives de développement. »

⇨ DEBAT

Michel PERALDI (Conseil régional d'Auvergne) : « Je ne suis pas sûr que le problème le plus grave concernant l'ingénierie territoriale soit sa technocratisation. Je pense que le plus inquiétant reste la politisation et l'instrumentalisation d'un développement territorial. »

François ATHANE (Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur) : « Je voudrais juste rappeler l'importance des régions non pas comme acteur du développement local mais comme partenaire du développement local, notamment au niveau des financements, or, les régions ont aujourd'hui de gros problèmes financiers... »



Photo : Sterenn Duigou

Ateliers : « Quand les territoires se racontent.... »

L'exercice, la problématique

Le développement d'un territoire est une alchimie subtile qui combine de nombreux ingrédients, et parmi ceux-ci, « le temps » joue un rôle majeur. Comment se construit dans la durée un projet de territoire au gré des politiques publiques, des structures de gestion et des jeux d'acteurs ? Comment se créent et se recomposent les dynamiques collectives ? Afin d'approfondir ces questions et pour mieux saisir la complexité des dynamiques de développement à l'échelle de plusieurs générations d'acteurs, 7 territoires engagés dans des dynamiques de développement local font l'objet chacun d'un atelier dédié. Les acteurs de ces territoires témoins ont raconté leur histoire locale, leurs aspirations d'origine et leur vécu, et sont venus confronter leurs analyses avec celles des participants.

Atelier n°1 : « Le Mené, les leçons des pionniers et les réalités d'aujourd'hui »

avec **Pierre Noré**, président du syndicat mixte du Mené

Animatrice : **Emmanuelle Benson**, Directrice du Pays Corbières Minervois.

Territoire de landes et de forêts situé dans la Bretagne centrale, l'histoire du Mené se décline en trois phases :

- le printemps du Mené : 1965-1974
- l'été : 1975-1990
- l'automne : 1990-2010

► **Pierre Noré :**

« Le printemps de la démarche » : la période 1965-1974

« A la base de cette démarche locale, on trouve un homme, Paul Houé, prêtre enseignant à Angers et identifié à gauche, qui a décidé de prendre en main toutes les motivations de la population pour essayer de construire un projet et des actions.

En 1964, à la suite d'une conférence où il racontait son voyage en Israël où il avait pris conscience que des gens, malgré une très grande pauvreté, parvenaient à faire des choses inouïes, Paul Houé a proposé à ses auditeurs de mettre en place des réunions dans les communes afin que les personnes qui le souhaitent puissent se réunir et discuter de l'avenir de leur avenir et de celui du territoire.

18 réunions communales ont alors été faites, soit à l'invitation des municipalités, soit à celle d'un certain nombre de représentants de la société civile. Les objectifs de ces réunions étaient de faire le point : qu'est ce qu'on pourrait faire, qu'est ce qui n'allait pas? Du fait que ces réunions n'étaient pas hiérarchisées mais plutôt « un appel à la cantonade », tout le monde s'y sentait très à l'aise pour

débattre. Au final, environ 8 000 personnes ont été touchées par ces démarches de réunions locales, qu'elles s'y soient rendues ou qu'elles en aient eu des échos.

Ces réunions ont permis deux importantes prises de consciences collectives :

- une identité commune perçue comme négative, en creux, seulement fondée sur la pauvreté, l'absence d'activités, l'isolement géographique, le départ massif des jeunes,
- l'envie de vivre au pays et de « faire ensemble ».

Cela a débouché sur une idée fondatrice : « ne pas se laisser mourir ».

Suite à ces réunions, Paul Houé a réussi à faire travailler ensemble les conseillers généraux des deux cantons concernés par cette volonté de « faire ensemble », à savoir un démocrate chrétien et un communiste. Et, le 12 août 1965, le comité d'expansion du Mené était officiellement né : les six ou sept municipalités qui en constituaient le noyau dur, accompagnées d'un certain nombre de représentants de la société civile, ont alors décidé de donner l'équivalent d'un paquet de cigarettes (selon la valeur de l'époque) de contribution par habitants. Cela a permis l'embauche d'un jeune permanent, issu du territoire, titulaire d'une formation en sociologie et qui était alors en relation avec Paul Houé.

Ce comité d'expansion a mis en place des groupes de travail (sur l'artisanat, le commerce, la vie sociale, l'agriculture, le tourisme, la culture, etc.) réunissant des personnes identifiées à gauche et à droite, des agriculteurs, des enseignants, des commerçants, etc., afin de trouver des solutions pour sortir du marasme. Un certain nombre de propositions sont alors nées, toutes basées sur la volonté d'améliorer la vie dans le territoire.

En 1966, une soixantaine de parlementaires et de responsables nationaux et européens, intéressée par la démarche, est venue visiter le Mené. Mais ils n'ont ensuite débloqué aucun financement. Nous nous sommes alors rendu compte que les projets n'étaient certainement pas suffisamment affinés... Quant aux habitants, beaucoup avaient l'impression de s'être « fait avoir » : plein de beaux projets, mais pas de moyens !

C'est à ce moment-là qu'une partie de la population qui s'était jusqu'à présent impliquée dans la démarche s'est démobilisée. Cependant les groupes de travail ont continué à fonctionner et peu à peu quelques subsides sont arrivés, permettant de financer des actions sectorielles, car à l'époque, il n'y avait pas de projet global.

Au final, deux Syndicats intercommunaux à vocations multiples (Sivom) ont été créés pour couvrir le territoire du Mené, enrichis d'une dizaine de communes. »

« L'été » : la période 1975-1990

« L'avènement des Plans d'aménagement rural (Par), procédure du ministère de l'Agriculture qui permettait d'aider les petits territoires en déprise (via l'analyse de leur territoire et l'élaboration de projets collectifs), a permis aux acteurs du Mené de faire quelques propositions, comme le remembrement ou la création d'une union commerciale.

En 1978, les modalités des premiers financements versés dans le cadre du Par ont abouti à la fusion des deux Sivom en un Syndicat mixte du Mené. A ce moment-là, le Comité d'expansion du Mené a commencé par s'effacer. Néanmoins, la présence de la société civile et de responsables professionnels dans les réunions du syndicat mixte étaient tolérées.

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) a été également réalisée dans le cadre du Par : des travaux ont alors été effectués dans 1 687 logements, à 95% par les artisans locaux, ce qui a créé une dynamique dans ce secteur.

En 1979, c'est la première « tuile » : l'abattoir qui embauchait environ 600 personnes est mis en dépôt de bilan avant d'être finalement repris par le groupe Leclerc. Les premières dispersions sont alors apparues : certaines communes ne s'étant guère mobilisées dans la bataille. Ensuite, le groupe Leclerc n'a eu de cesse de demander des aménagements aux communes sous peine de quitter le territoire, ce qui a provoqué là-encore de nombreuses disputes locales. »

« L'automne » : la période 1990-2010

« Suite à ces dissensions, la dynamique impliquant les élus s'est arrêtée. Un certain nombre de maires ont quitté le syndicat mixte pour rejoindre leur canton, avec en arrière-plan, des enjeux de carrières politiques. Mais les associations et les militants du territoire sont restés engagés pour faire avancer les actions. Pour autant, le lien fort entre élu et associatif a perduré. D'ailleurs les maires du Mené, aujourd'hui, sont quasiment tous issus de la vie associative.

En 1991, un audit a été mis en place sur le thème « forces et faiblesses du territoire » et le rapport qui en est sorti n'a fait qu'aggraver les malaises : la montée en puissance des communautés de communes était passée sous silence alors qu'un renouvellement nécessaire des élus était mis en évidence...

A la suite de cet audit, le vote devant établir si le Mené restait uni au sein d'une même communauté de communes ou s'il éclatait en deux communautés a constitué un autre moment dramatique : le choix de la séparation l'a emporté et cela a été vécu comme un échec pour le territoire du Mené.

Nous nous sommes alors tourné vers le Pays Centre Bretagne (le pays de Loudéac) avec qui nous avons déjà entamé une collaboration au niveau touristique via la création d'un Groupement d'intérêt touristique (Git). Et nous avons réussi à négocier un rapprochement entre nos deux territoires. Au début, la collaboration a très bien fonctionné et des projets ont fusionné parce que nous avons des financements. Aujourd'hui, ce pays commence à vaciller au niveau de la dynamique locale des projets et les deux communautés s'aperçoivent qu'il y a des difficultés : des ressources humaines insuffisantes, notamment pour mener à bien certains projets, des problèmes de logement, etc. Au final, c'est le syndicat mixte qui va démarrer une démarche d'étude et de projets, avec en arrière-fond la pression de l'État qui voudrait que ces deux communautés retrouvent à terme une unité commune.

Depuis 2005, le territoire s'est, par ailleurs, lancé dans un projet visant l'autosuffisance énergétique afin de pallier ses difficultés. »

Atelier n° 2 : « Le Pays Asses-Vaire-Verdon-Var (A3V) : un territoire méditerranéen de montagne qui tente de rester maître de son devenir »

avec **Henri Dalbiès**, président du Conseil de développement.

Animateur : **François Hannyer**, Directeur de l'ADELS

Situation:

Le Pays se situe au Sud-est des Alpes de Haute-Provence, c'est un territoire de haute et de moyenne montagne marqué par la déprise agricole et le tourisme saisonnier.

► **Henri Dalbiès :**

Originaire d'Ariège, fils de paysans, il passe un concours dans les années 70 pour devenir technicien à l'Office des forêts et devient alors agent de développement local du pays Asses-Vairés-Verdon-Var, dit « Pays A3V », qui comprend 40 communes et environ 10 000 habitants.

*« Je suis arrivé dans le territoire appelé depuis Pays A3V en 1977 à l'époque où l'ingénierie locale aux services des communes consistait surtout en du secrétariat de mairie chargé de l'état civil et de la gestion de la voirie. A cette époque, il y avait eu les premiers programmes européens dans le domaine du tourisme et de l'agriculture et l'établissement public régional (qui existait avant la création des conseils régionaux) montrait une volonté forte dans la mise en place des plans locaux d'aménagements concertés (Plac). Ce territoire comptait beaucoup de **néo-ruraux** (30-40 ans) qui avaient des expériences dans la coopération internationale, étaient majoritairement de gauche et avaient une formation technique et universitaire assez importante. Ceux-ci se sont rapidement proposés dans les discussions et dans l'animation territoriale, avec en filigrane une volonté de projet de vie. C'était l'époque des radios libres, de la presse alternative avec **une logique de responsabilisation et de co-éducation citoyenne, populaire et politique**. A force de travailler ensemble, nous sommes arrivés naturellement à la démarche Pays, Communauté de communes et conseils de développement. »*

Le développement local :

« Il existe deux attitudes en matière de développement local : soit c'est un projet de territoire que l'on porte, que l'on transforme et que l'on essaye de faire financer et de développer ; soit avec la mise en place de la nouvelle ingénierie territoriale, c'est la réponse opportuniste à un appel à projets. Opportuniste oui, mais pas dans le sens où ça dévalorise le projet, plutôt dans le sens où cela repose sur une bonne connaissance du local. »

La définition du développement local aujourd'hui :

*« Pour nous, c'est le développement économique et le développement des services mais avec aussi et surtout une démarche d'animation, d'humanité, de solidarité. Cette démarche étant davantage portée par les conseils de développement. En effet, notre rôle au conseil de développement c'est d'entretenir **une conscience socio-politique locale** qui ne soit pas dogmatique mais qui soit un réflexe*

afin que l'on ait l'habitude de la concertation et de la participation. C'est en repartant des notions d'éducation populaire, de conscientisation citoyenne, que nous pourrions ensemble essayer de relever le niveau de la demande et arriver à une responsabilisation collective. »

La ressource locale :

*« Il s'agit de la nouvelle sociologie rurale : aujourd'hui dans notre territoire il n'y pas que des paysans ni que des résidents secondaires. Nous connaissons au fond **une nouvelle ruralité** avec le plus fort taux d'installation de la région Paca. Cette nouvelle sociologie rentre dans les démarches de réflexion et de construction du projet territorial. Notre objectif est de proposer de nouvelles manières de vivre et de valoriser les potentialités locales pour **ne pas devenir un territoire résidentiel**. Nous sommes donc engagés dans une démarche de prospective stratégique sur l'avenir de notre espace rural, de son paysage et de son agriculture, qui vise à montrer que cet espace est le garant d'une certaine forme de vie et nous faisons tout pour alerter nos concitoyens sur ce que pourrait devenir notre territoire si nous ne le prenons pas en main.*

Nous sommes, certes, pénalisés par le recul des services publics et le désengagement de l'état, mais je dirais que paradoxalement le sous-équipement nous protège aussi en quelque sorte. Peut-être parce que nous faisons tout pour le compenser en développant par exemple la vie associative et des solutions alternatives, comme le covoiturage. Nous avons une volonté de construire ensemble qui nous permet de garder l'espoir et de continuer à avancer. Sinon on fait du catastrophisme et on ne fait rien. »

Le conseil de développement:

« Il est financé à 100% par la Région et le Conseil général. Sur les 90 membres, il y a deux élus, que nous avons tenu à conserver afin qu'ils assurent le lien avec le Comité de Pays.. Le conseil de développement est organisé en quatre collèges (associations, professionnels, élus, habitants).

*Aujourd'hui, nous arrivons à **éviter la culture de l'entre soi** et à nous renouveler notamment grâce à la présence d'entrepreneurs et de paysans, qui a renforcé le débat autour du développement économique. Nous sommes d'ailleurs très vigilants car nous sommes persuadés qu'on ne peut faire du développement chez nous qu'en s'appuyant sur un tissu agro-pastoral fort. »*

En quoi le conseil de développement est un levier d'action pour le changement?

« Grâce au conseil de développement nous faisons des propositions, que nous transformons ensuite en actions. C'est le cas dans le cadre de la démarche « énergie bois », qui permet à la fois de créer de l'emploi local, de protéger la forêt et de mettre en place une réflexion autour des énergies alternatives. »

Pour consulter la charte du pays A3V : <http://www.pays-a3v.net/telecharge/chartedupays.pdf>

Atelier n° 3 : « La Communauté de communes du Pays de Colombey les Belles et du Sud Toulouais: la participation toujours au cœur du projet »

avec **Christian Daynac**, président de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulouais et **Cécile De Blic**, premier agent de développement du territoire de 1986 à 1990.

Animateurs : **Xavier Steffan** et **Aurélia Rondeleux**, GIP Pays et Quartiers d'Aquitaine.

Présentation du territoire :

« Situé au Sud de Toul et au Sud de Nancy, en Meurthe-et-Moselle (54), le Pays de Colombey les Belles et du Sud Toulouais est un **territoire rural, agricole et forestier** (taux de boisement de 35%) où n'existent guère d'éléments identitaires géographiques, culturels ou historiques, mais où s'est créée **une identité forte autour de la dynamique intercommunale**. Ce territoire est également marqué par une forte hétérogénéité entre les communes situées dans la couronne de Nancy et les communes isolées situées aux confins des Vosges et de la Meuse.

Le territoire compte 40 communes réparties sur deux départements et trois cantons, soit environ 12 000 habitants vivants dans de petites communes (seulement deux communes ont plus de 1 000 habitants).

Le plus gros employeur de ce territoire est l'Armée de l'air avec près de 2 000 emplois, tandis que les emplois dans l'industrie sont peu nombreux avec des scieries et une cristallerie en déclin. Le territoire offre peu d'emplois qualifiés, cependant, il existe un bon tissu de très petites entreprises.

Enfin, on observe une augmentation de la population de 25% en 25 ans et le taux de chômage y est plus faible qu'à l'échelle départementale, régionale ou nationale. »

Historique :

- **1978, les premiers pas : « Unir ses forces dans la difficulté »**

« Prenant conscience du déclin socio-économique du canton de Colombey (31 communes), un groupe réunissant élus, responsables associatifs, syndicalistes, et de « simples » habitants, décide qu'**un sursaut est nécessaire**. Porté par Michel Dinet, conseiller général du canton, considéré comme le leader, ce noyau de « résistants » crée alors l'association « Avenir et défense du canton de Colombey ». Les premières actions de développement prennent forme alors autour de mesures sectorielles : service de soins infirmiers à domicile, installation de jeunes agriculteurs, formation des élus pour se rencontrer, etc. Et la méthode participative utilisée séduit et fait renaître l'espoir. »

- **1985-1998, l'adolescence : « Vers un projet de développement global, solidaire et participatif »**

« L'association décide d'engager les nouveaux élus dans le processus et en 1985, un syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) est créé et propose la liberté d'adhésion ou de retrait des communes en fonction des actions. Ce Sivom s'étend alors sur deux cantons, soit 38 communes. Il a des compétences en matière de politique de l'habitat, d'insertion des publics en difficulté, d'action culturelle et de politique gériatologique.

Par ailleurs, ce Sivom se dote d'un **fonctionnement participatif original** avec la mise en place d'une structure participative parallèle aux organes statutaires (conseil, bureau), baptisée **l'assemblée générale de Pays**. Aux côtés des élus, des membres des commissions permanentes et des groupes de travail composent cette assemblée générale de Pays, préfiguration du conseil de développement. Elle est associée aux décisions concernant les grandes orientations et les projets, donc à l'élaboration de la charte de développement. L'objectif de ce mode de fonctionnement est de développer une culture du dialogue, de la co-construction du projet de territoire et des programmes opérationnels.

A cette période, on observe également un passage progressif du sectoriel au global et au transversal suite à la prise de conscience que « tout est lié ».

En 1992, sont ainsi élaborés **les premiers programmes globaux de développement**, autour de six objectifs prioritaires :

- revenir à un solde migratoire positif,
- favoriser l'accueil d'activités nouvelles,
- renforcer le maillage de pays,
- faire fructifier l'esprit de pays,
- professionnaliser la filière touristique,
- traiter les problèmes environnementaux.

- **2000-2008, l'âge adulte : « Maturité et crise existentielle »**

« C'est l'époque de **la prise de conscience des limites du projet**, notamment au niveau des échelles : une échelle peut être pertinente en terme de proximité et de participation, mais ne pas l'être par rapport à certains enjeux ou projets. C'est aussi le temps de la **structuration des territoires voisins en territoires de projets** et la fin de l'isolement communautaire.

En 2000 : la charte de Pays est adoptée et une contractualisation avec le département et la région est signée pour 2000-2006.

En 2001 : le district devient communauté de communes et une réflexion est lancée avec les territoires voisins pour la création d'un "grand" Pays.

En 2004 : l'association de promotion des territoires du Pays du Sud Ouest est créée.

En 2005 : le Pays Terres de Lorraine (8 communautés de communes, 100 000 habitants) est créé ».

Parallèlement, on constate néanmoins :

- une certaine asphyxie en terme de moyens humains et financiers,
- un essoufflement de la participation : problème de relais du noyau fondateur, arrivée de néo-ruraux peu engagés, associations devenues plus gestionnaires que militantes. **Au fond, le temps de la nécessité vitale d'agir semble révolu.**

Quel bilan, après plus de 30 ans de développement local ?

- **Les grandes évolutions :**

- *Un intérêt accru des nouveaux élus pour l'approche communautaire,*
- *Une raréfaction des aides financières et un retour à des financements sectoriels,*
- *Avec les "appels à projets" ouverts aux communes et EPCI, on assiste à un **retour au clientélisme** sans qu'il y ait de mise en cohérence des actions communales dans un espace de solidarité,*
- *Un désengagement progressif de l'État laissant les communes de plus en plus démunies en matière d'assistance technique et administrative face à la complexification de l'action publique,*
- *L'essor des nouveaux besoins de services des populations s'installant sur le territoire (périscolaire, notamment),*
- *L'émergence forte de la problématique des liens familiaux avec l'éloignement fréquent entre les enfants et leurs parents âgés et la prise de conscience d'une politique gérontologique renouvelée (services, logements, transports adaptés).*

- **Les permanences :**

*« La participation est toujours au cœur du projet : « les habitudes démocratiques prises sont si ancrées dans les mentalités qu'on peut les considérer comme irréversibles », même si les formes évoluent. Ainsi, on constate, par exemple, **une certaine sectorisation de l'approche participative** afin de toucher des acteurs via leurs centres d'intérêt ou de façon plus concrète. Globalement, on constate donc un regain de participation, une professionnalisation, davantage de partenariats avec les territoires voisins et un rapprochement entre les communes ».*

Atelier n°4 : « le quartier de Bagatelle à Toulouse, l'itinéraire d'un quartier « Politique de la ville », entre dynamiques associatives de mobilisation et dispositifs d'accompagnement »

avec **Hafid El Alaoui**, président de la maison de quartier de Bagatelle, **Christophe Cazaux**, responsable du centre social du quartier de Bagatelle, **Philippe Carbasse**, représentant de l'IRDSU.

Animatrice : **Julie Lafforgue**, Chargée de mission de l'association Solidarité villes

La Maison de Quartier de Bagatelle, à Toulouse, est une association qui assure la gestion de ses locaux (prêt aux différentes associations adhérentes et aux habitants du quartier le week-end-end avec une participation au frais). Elle est aussi un espace ouvert à tous dont l'objectif est de favoriser l'expression citoyenne du plus grand nombre, la compréhension mutuelle, la convivialité et les échanges interculturels (soirées-débats thématiques, repas de quartier, actions militantes et ponctuelles, mise en place d'une Amap depuis 7 ans). Elle est indépendante de tout parti politique et de toute confession. Elle fonctionne en quasi autofinancement.

Le quartier de Bagatelle et la politique de la Ville :

Dès les années 70, ce quartier est considéré comme en voie de relégation.

En 1977, une première expérience locale de réhabilitation à partir d'une procédure habitat et vie sociale y est mise en place, tandis que la mobilisation citoyenne et associative commence à structurer le quartier. En 1985, le quartier de Bagatelle est intégré au dispositif de développement social des quartiers (DSQ). En 1989, un contrat de ville est signé et il passe en politique de développement social urbain (DSU). Entre 2000 et 2006, dans le cadre du grand projet de ville de Toulouse, plus de 700 logements (sur un total de 2 500) sont détruits. Aujourd'hui, le quartier de Bagatelle est en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

► **Hafid El Alaoui : le quartier de Bagatelle d'un point de vue sociologique et politique**

« Ce quartier s'est construit entre 1951 et 1966, avec la grande vague de peuplement des rapatriés d'Algérie (des Pieds-Noirs venus d'Oran, le fief du Parti communiste algérien) : les premiers habitants sont les relogés de la cité de transit de Recebedou, puis ceux d'un bidonville voisin, ensuite ce sont les habitants de la cité de la Briqueterie qui a été démolie et qui sont rapatriés sur Bagatelle. On a donc beaucoup de personnes précaires dans le secteur qui connaît avec une forte prégnance du parti communiste.

En 1971, le premier club de prévention créé en région Midi-Pyrénées est celui de Bagatelle. En 1977, la première opération habitat et vie sociale donne lieu aux premières réhabilitations (isolement phonique et thermique des bâtiments) mais la dimension sociale est laissée de côté. En 1966, la Maison des jeunes et de la culture (MJC) est inaugurée. La maison de quartier, quant à elle, ouvre en 1973 grâce à la volonté des habitants.

En 1981, l'arrivée de la gauche au pouvoir a permis la mise en place de concertations entre les institutions politiques et les habitants (zones éducation prioritaire, missions locales, loisirs quotidiens

des jeunes) et en 1982, les immigrés ont dorénavant le droit de créer une association, ce qui impulse de nouvelles dynamiques : en 1983, Bagatelle devient le lieu de coordination de la première marche pour l'égalité dite « marche des Beurs », puis de nombreuses mobilisations menées dans les années 80.

En 1991, c'est la création du premier ministère de la politique de la Ville : on donne toujours plus au bâti qu'au social. C'est aussi la première guerre du golfe, qui favorise l'émergence du contexte religieux dans les quartiers ».

Les paradoxes aujourd'hui :

« Alors qu'auparavant les projets et les actions mis en place faisaient suite à un constat fait sur le quartier, aujourd'hui, les actions se multiplient mais ne se construisent plus forcément avec les habitants. Depuis 1991, tout dépend, au fond, du sous-préfet chargé de la politique de la Ville. De plus, on ne pérennise pas l'action puisqu'on ne travaille plus qu'avec des contrats précaires et depuis que l'on a mis en place les appels d'offres, comment voulez-vous qu'il y ait des dynamiques qui remontent ? Avant c'était les gens qui faisaient remonter les besoins, maintenant ce sont les orientations institutionnelles qui déterminent le projet. ».

DEBAT

► **Véronique Ponrouch**, Association mon village demain, Carcassonne (11) :

« Je constate de fortes similitudes entre les problématiques des quartiers urbains et celles des territoires ruraux. »

► **Nathalie Gaudant**, cabinet Cirese consultants, Toulouse (31) :

« Le problème c'est que l'on finit toujours par disqualifier ceux qui participent : ce sont toujours les mêmes qui viennent râler ».

► **Jacques Picard**, conseil régional Île-de-France (92) :

« La démocratie participative ou l'implication des populations ne se réduit pas à l'instance : il faut que les élus apprennent à laisser faire, à accompagner et à regarder de loin. »

► **Philippe Carbasse**, IRDSU, Perpignan (66) :

« Concernant le développement local en milieu urbain, on nous demande de gérer et d'animer par les dispositifs, mais le problème c'est que ces dispositifs sont de plus en plus spécialisés. Mon analyse est donc qu'une grosse partie de notre énergie est absorbée par la gestion de ce dispositif. Je constate aussi que l'on se coupe complètement du mouvement social des quartiers et de la force que peut représenter certains groupes qu'on appelle « communautaires ». Enfin, il est important de constater que la notion de développement a complètement disparu : on parle uniquement de politique de la ville. »

► **Pierre-Jean Andrieu**, Université de Paris 7 :

« Il me semble que la politique de la Ville est passée d'une posture et d'une position dans laquelle on faisait l'hypothèse qu'il y avait de l'énergie dans les quartiers, que la population y était porteuse de changement etc., à une hypothèse où on ne décrit plus les quartiers que selon les handicaps qui les constituent. Au final, on ne pense plus les quartiers comme des systèmes sociaux mais comme une collection de problèmes à régler selon une solution qui serait de plus en plus nationale. »

Conclusions de l'atelier:

- Partir du territoire est primordial avant même la question de l'outil et des procédures.
- Favoriser l'approche sensible (ethnologie, différents regards affinés) pour appréhender la complexité du territoire.



Des ateliers très suivis...

(Photo : Sterenn Duigou)

Atelier n°5 : « le Pays de Corbières-Minervois , une construction volontariste d'un territoire rural »

avec **Éric Andrieu**, président du Pays Corbières-Minervois.

Animatrice : **Laurence Barthe**, Maitre de Conférences en Géographie & Aménagement à l'Université Toulouse-Le Mirail.

► **Eric Andrieu :**

« L'Aude est un département très rural, avec 438 communes de faible densité de population, organisées autour de deux mini-pôles urbains (Carcassonne et Narbonne). Dans ce département, les industries ont périclité et aujourd'hui l'économie est essentiellement viticole et céréalière, avec les difficultés que connaît le monde agricole, elle est aussi basée sur les services. »

La genèse :

« Tout a commencé dans les années 80, dans le micro-territoire de Mouthoumet (28 000 hectares avec 4,8 habitants au km²) marqué par la baisse continue de sa population et la régression des activités agricoles, artisanales, commerciales, etc., et où je travaillais alors comme agent de développement. En 1985, avec l'appui du conseiller général Joseph Baro, nous créons l'ADHCO, association destinée à pallier la désertification démographique et à contribuer au développement futur du canton, qui regroupe, et c'est une première dans le département, élus et non-élus des 17 communes concernées.

En 1989, je prends la suite de Joseph Baro sur la proposition de ce dernier comme conseiller général, car nous avons convenu collectivement qu'il était important d'aller au combat politique pour pouvoir faire aboutir ce que nous avons généré, en termes de projet etc. Et en juillet 1989, je présente en tant qu'élu du conseil général, le programme interdépartemental « Pays Cathare » afin de créer un levier de développement, à partir d'une base patrimoniale. Notre projet se donnait pour objectif de répondre aux inquiétudes nourries par les nombreuses évolutions du territoire (disparition de son économie de base, projet autoroutier et TGV) en créant une dynamique de développement qui permette de fixer les flux, la population, l'économie. Ce projet ayant fait école, le département a donc choisi de d'appréhender l'ensemble de son territoire avec des approches micro-locales et de mettre en place des moyens pour développer une ingénierie territoriale.

En 1999, avec la loi Voynet, nous avons alors mis en place cinq pays : le pays Lauragais, le pays Carcassonnais, le pays Haute-vallée, le pays Narbonnais et le pays Corbières-Minervois ».

Le Pays :

« Au départ, nous avons choisi de mettre en place une association à durée déterminée (un an) afin de vérifier la pertinence de ce territoire de projet. Les premières difficultés venaient en fait en de la Région, qui dès 1986 avait coupé court aux financements des chartes intercommunales de projet.

Cependant, après avoir insisté auprès des instances régionales pour qu'elles reconnaissent le Pays Corbières-Minervois, nous avons fini par obtenir gain de cause et c'est alors que nous avons créé une association à durée indéterminée chargée du Pays, qui couvrait 89 communes, 6 intercommunalités et environ 43 000 habitants.

De 2001 à 2004, nous avons élaboré une charte de territoire, de manière participative, ce qui a nécessité 68 réunions : dont 33 réunions sur les micro territoires, 1 séminaire de Pays, 10 réunions des rapporteurs et des groupes d'écriture, 1 réunion avec les partenaires institutionnels, 1 manifestation de mobilisation, 1 réunion spéciale élus, 8 comités techniques, 8 conseils d'administration et 5 assemblées générales. Au total, 839 personnes différentes ont participé à au moins une réunion, ce qui donne un total de présence de 2 910 participants sur 68 réunions. »

« En juillet 2005, nous avons créé un conseil de développement, et l'association qui préexistait, a été dissoute et a transféré son actif à un syndicat mixte, créé en décembre 2005.

Sur les six micro-territoires, nous avons identifié quatre collèges par territoire, un qui représentait les élus, un pour les professionnels, un pour les associations et un pour les habitants. Pour chaque collège, nous avons procédé par appel à candidature et tirage au sort. Le Pays est donc aujourd'hui organisé autour de ces deux entités que sont le conseil de développement et le syndicat mixte. »

Les écueils et les limites du processus :

« Le passage de l'association initiale, qui brassait toutes les catégories d'acteurs, élus, non élus, associatifs, syndicats etc., à un conseil de développement et un syndicat mixte a provoqué de fait un certain cloisonnement puisque l'on retrouve les élus dans le syndicat mixte et les non élus dans le conseil de développement.

Je pense que s'il y a un vrai problème aujourd'hui, il est politique : au sens large, avec une défaillance en matière de formation et d'appréhension des enjeux.. Quand je vois comment la gauche a été dans l'incapacité d'appréhender la loi Voynet (1999), j'y vois une des raisons d'une forme d'échec du développement local : le territoire reste perçu comme un territoire administré, c'est-à-dire qu'on lui applique des règles venues d'en haut. Et la décentralisation, selon moi, n'a rien changé. Je constate aussi que mettre en place une ingénierie n'est pas évident : beaucoup d'élus ne comprennent pas que l'ingénierie c'est de l'investissement et non du fonctionnement. En outre, le rapport au pouvoir fait que pour celui qui a le pouvoir, le seul souci est de le conserver : il est alors difficile pour nombre d'élus de partager leur pouvoir avec des citoyens lambdas. Et du coup, le partage de l'intelligence collective a du mal à se mettre en place.

Il faudrait réhabiliter la culture de l'humilité, que l' élu admette qu'il n'a pas toutes les réponses à toutes les questions, et qu'il lui faut donc accepter de s'entourer de toutes les compétences existantes dans le territoire. »

Pour consulter la charte du pays :

http://www.payscorbieresminervois.fr/IMG/pdf/Charte_du_Pays_Corbieres_Minervois.pdf

Atelier n° 6 : « L'Aubrac : de la valorisation d'un patrimoine à la préfiguration d'un territoire de projet »

avec **André Valadier**, président du Syndicat des communes de l'Aubrac aveyronnais ; **Camille Le Mao**, EPL de la Lozère ; **Cécile Ducoulombier**, de l'association Terroirs et cultures et maître de conférences à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (Ensaia) à Montpellier.

Animateur : **Denis Paillard**, Consultant, Enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse

Les caractéristiques du territoire :

L'Aubrac est une zone marquée de handicaps (altitude, relief, terre volcanique), où dominent les activités d'élevage et d'agriculture. Aujourd'hui, le Pays s'oriente vers une recherche de compensations ou de rééquilibrage à partir de l'activité touristique en plein essor. Ce territoire est également inscrit dans un projet de parc naturel régional, projet difficile en raison du fait que **L'Aubrac se situe à cheval sur trois départements et trois régions.**

► Cécile Ducoulombier : les grandes étapes du développement de l'Aubrac

- La période de production vivrière : produire pour vivre.
- La période de l'agriculture productiviste : application de modèles nationaux et développement des produits génériques. « *On pensait qu'il y aurait une économie derrière cela, mais le problème est que l'on s'est rendu vite compte que le territoire devenait passif, d'autant qu'il ne pouvait bénéficier de la valeur ajoutée de la transformation des produits qui se faisait ailleurs. Au final, ce modèle ne satisfaisait personne car on était, de fait, en train de perdre ce qui pourrait faire la richesse de notre territoire. D'où les **volontés de revenir à un lien entre les productions et les capacités du territoire**, sans pour autant revenir à des productions vivrières.* »
- La période actuelle de productions spécifiques et identitaires : faire vivre son territoire. « *L'objectif est alors de développer nos savoir-faire pour offrir une meilleure qualité de produits (laitiers notamment) et **devenir un territoire actif.*** »

► André Valadier : une analyse du processus

« *L'Aubrac est aujourd'hui est dans une situation où **le local a été repris en considération**. Cela est le résultat d'une prise de conscience et d'une remise en cause locale et collective qui se sont opérées dans les années 70-75, avec une résistance forte des acteurs locaux vis-à-vis de dispositifs nationaux. Car il est important de rappeler que la situation de l'Aubrac aujourd'hui ne résulte pas de la mise en place d'une politique publique, même si nous avons alors bénéficié de dispositions institutionnelles comme le label « signe officiel de qualité ». Au fond, nous avons pris conscience qu'il ne fallait pas gérer le produit en fonction de la production mais à l'inverse, gérer la production en fonction du produit. A l'époque, l'idée du développement durable ne faisait pas encore l'objet d'une grande considération et nous avons donc du trouver une certaine légitimité à remettre en service ce qui faisait notre patrimoine local, afin de ne pas être seulement vu comme les défenseurs d'une*

démarche « arts et traditions populaires ». Nous avons donc réussi à revenir à une **démarche de sur-mesure** et non de prêt-à-porter en relançant la race d'Aubrac, qui était à l'époque presque inexistante (elle était d'ailleurs interdite au Salon de l'agriculture). Nous étions alors en porte-à-faux avec des préconisations nationales qui disaient que la France pouvait se contenter de ne garder que quatre races de vaches ! Mais nous avons choisi de faire de la vache d'Aubrac le blason du territoire, car elle représentait l'énergie, le garde-manger et la fertilisation du territoire. Aujourd'hui nous avons établi un cahier des charges de ce produit et obtenu un Label rouge. Nous avons aussi réussi à sauver le fromage emblématique de l'Aubrac, le Laguiole, en créant la Coopérative Jeune Montagne. »

Les difficultés :

« La mise en place des quotas laitiers nous a posé problème mais nous avons choisi de poursuivre notre projet, **quitte à être hors-la-loi** et à devoir payer des pénalités. »

Le tourisme :

« En 2004, la Maison de l'Aubrac enregistrait 28 000 visiteurs. En 2009, 94 000. Nous avons donc réussi à **réconcilier élevage et tourisme** et au-delà nous avons aussi réussi à prouver que ces deux activités pouvaient être complémentaires : le touriste consommateur potentiel peut se transformer en consommateur permanent, voire militant. »

Les liens avec le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole et Agroalimentaire de Rodez

« Les directeurs de cet établissement sont venus nous voir pour nous dire qu'eux aussi voulaient passer à un enseignement davantage sur-mesure et adapté au territoire. Cette **implication des jeunes dans le développement local** est très importante et est aussi un moteur de notre action. »

► Denis Paillard : La dimension environnementale du projet

« Nous n'avons pas réfléchi à une démarche spécifiquement environnementale car nous avons conscience qu'elle **découlait de fait du projet de territoire** : en développant une agriculture qui respecte le milieu et favorise la qualité du produit, nous avons compris que nous favoriserions la qualité de l'environnement. Et de fait, depuis quelques années nous observons une biodiversité très riche en Aubrac, biodiversité induite par notre démarche agricole. »

Atelier n° 7 : « La communauté de communes du Diois, une éco-vallée ouverte sur le monde »

avec **Thierry Geffray**, ancien président de la communauté de communes

Animatrice : **Cécile Bonnefoy**, Chargée de mission du Collectif Ville Campagne

Le Pays Diois est majoritairement constitué par le bassin amont de la vallée de la Drôme. Territoire peu peuplé (11 000 habitants, 8 habitants au km² en moyenne), il fait partie de ce que l'on appelle le « rural profond ». L'agriculture y est l'activité principale (Clairette de die, plantes aromatiques, chèvres, moutons) et se caractérise par la part très importante de l'agriculture biologique : actuellement 1 exploitation sur 3 est « bio » et la vallée de la Drôme s'est donnée comme objectif pour 2020 de passer à 1 exploitation sur 2. Enfin, le Diois est passé d'un solde démographique négatif à un solde positif avec l'arrivée de néo-ruraux dans les années 80 : aujourd'hui, 30 % des habitants du Diois sont des néo-ruraux.

Originaire de Normandie, Thierry Geffray s'installe dans le Diois en 1976, après avoir étudié à l'école d'agronomie tropicale et au collège coopératif et avoir passé plusieurs années comme coopérant au Nicaragua, au Guatemala, au Mexique, au Sénégal et en Israël.

Éleveur de moutons, il fait parti d'un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (Gaec) et s'investit très vite dans le développement agricole régional, puis intercommunal du territoire.

Retour sur 35 ans de développement local:

- **Naissance de la dynamique**

En 1974 l'intercommunalité de développement (qui regroupe 5 cantons, soit 62 communes) est créée sur « *le principe de l'union fait la force* » afin de réagir à la déprise et à la désertification, et de redonner confiance dans l'avenir.

- **L'époque des financements**

Dans les années 80, grâce à l'intérêt nouveau porté par l'État et l'Europe pour le rural, des aides financières favorisent le développement de projets tous azimuts, et permettent notamment de démarrer dans le Diois le passage à une agriculture biologique.

- **L'heure des choix**

Dans les années 90, conscients que ces actions « *allaient dans tous les sens* », les responsables de l'intercommunalité décident d'élaborer une véritable stratégie de territoire, quitte à refuser certaines orientations souhaitées par les financeurs. La société civile intègre alors les commissions intercommunales en tant que force de propositions.

Après avoir été un district, le Diois devient communauté de communes en 2000. Puis, cette dynamique participative trouve son point d'orgue avec l'élaboration de la charte de territoire en 2000, qui permettra de signer un contrat de Pays par la suite et d'y superposer trois procédures Leader successives.

- **Les prolongations**

*« Le développement local devient parfois un peu « bocal », nous avons donc décidé de travailler en partenariat avec d'autres intercommunalités afin de s'ouvrir et c'est ainsi qu'est né **le projet de Biovallée** qui regroupe quatre intercommunalités (103 communes qui vont des montagnes du Trièves jusqu'à l'autoroute du Rhône). »*

La Biovallée de la Drôme, grand projet de la région Rhône-Alpes, a pour objectifs un développement humain durable

- la défense de la biodiversité
- la préservation des équilibres de territoire
- le maintien de la dynamique culturelle
- le renforcement des liens et des relations entre élus et société civile
- le soutien à la dynamique associative
- le développement de l'écoconstruction et des énergies renouvelables
- le développement de la filière « plantes aromatiques »
- l'ambition de devenir un territoire école.

Le fil rouge du développement local du Diois

*« Ce fil rouge c'est **la progression de la responsabilité territoriale**, c'est-à-dire la mise en place d'une gouvernance multi-secteurs, multi-acteurs et multi-niveaux : en général, ce sont les élus qui ont la responsabilité du territoire et les intercommunalités interviennent dans des domaines précis, or, avec la prise de responsabilité territoriale, nous avons voulu faire en sorte que les prises de décisions soient partagées par tous les acteurs du territoire et qu'elles concernent des projets globaux de territoire, projets en prise avec une vision globale du monde. »*

Les points clés du développement local du Diois

- Faire du local un microcosme du monde
- Favoriser par toutes ses formes la démocratie participative
- Défendre la biodiversité culturelle
- Faire que le développement local intègre la dimension de transformation personnelle, de transformation sociale et de transformation territoriale
- Considérer le territoire non comme un support d'aménagement mais selon une approche sensible de ses équilibres essentiels
- Dépasser le cadre de la consommation du territoire par ses habitants pour faire du territoire un lieu de vie par tous.

Ateliers : des pratiques qui renouvellent l'action de développement ?

**L'exercice,
la problématique**

De nouveaux types d'acteurs et de nouvelles pratiques de développement ont émergé ces dernières années. Ces démarches « débordent-elles » le développement local d'hier ? Que produisent-elles (changement social, finalités de développement, articulations du global et du sectoriel...)?

Atelier n°8 : « Les nouveaux espaces de développement au croisement des échelles et des réseaux »

avec **Cécile Chabrol**, Directrice du Pays du Trégor-Goëlo et **Stéphane Vincent**, Directeur du programme de La 27^{ème} Région.

Animateur : **Jean-Yves Pineau**, Directeur du Collectif Ville Campagne.

► **Cécile Chabrol**

« Pays maritime, le Pays du Trégor-Goëlo, situé au Nord-Ouest des Côtes d'Armor, est structuré autour de Lannion, son pôle d'emploi principal, à l'Ouest, et Paimpol à l'Est. Ses ressources principales sont : le tourisme, un pôle industriel axé sur l'électronique et les télécommunications, la production légumière et une culture plurielle et vivante, fondée sur une identité bretonne forte et partagée. Le Pays du Trégor-Goëlo rassemble 69 communes organisées presque toutes (à l'exception de deux communes) en Communautés de communes ou Communauté d'agglomération ».

Une Charte de développement du Pays du Trégor-Goëlo a été élaborée en 2001 : elle définit les grandes orientations du territoire en matière d'aménagement et de développement du territoire pour 10 ans et s'articule autour de cinq axes :

- Se connaître et s'organiser
- Protéger, aménager et valoriser durablement le territoire
- Conforter et diversifier l'activité économique du Trégor-Goëlo
- Dynamiser la vie culturelle et sociale
- S'ouvrir, accueillir et communiquer

Actuellement, le Pays a mis en œuvre les programmes suivants :

- L'animation territoriale de santé
- La charte de l'environnement, action commune avec le Pays de Guingamp
- Le Contrat de Pays 2006-2012, en partenariat avec le Conseil régional de Bretagne

- Leader +, programme européen de développement rural sur le thème « utilisation des nouveaux savoir-faire et des nouvelles technologies pour rendre plus compétitifs les produits et les services du territoire »
- le projet culturel du Pays
- les services à la population

« Au fil des ans, le Pays du Trégor-Goëlo travaille de plus en plus au-delà de son périmètre administratif. Nous coopérons avec nos voisins le Pays de Guingamp et le Pays Centre-Ouest Bretagne autour du développement d'une filière bois. Nous avons aussi réalisé une seule et même charte environnementale avec le Pays de Guingamp car nous partageons un même bassin versant. Il n'y a pas de périmètre idéal dans lequel s'inscrirait avec pertinence et efficacité toutes les actions de développement, celles-ci nécessitent une géométrie variable. Pour autant il faut bien avoir un périmètre de structuration territoriale. Nos projets s'ouvrent aussi progressivement à l'international. Dans le cadre du programme LEADER avec « la route du Lin » à l'échelle européenne, mais aussi dans le cadre d'une coopération décentralisée avec Madagascar autour de l'échanges de techniques agricoles. »

Pour consulter la Charte du Pays : <http://www.paystregorgoelo.com/chartepaystregorgoelo.pdf>

► Stéphane Vincent

« Créée par l'Association des Régions de France (ARF), suite aux réflexions engendrées par la publication de l'ouvrage « Le défi numérique des territoires – Réinventer l'action publique », en mars 2007 (Éditions Autrement), la 27ème Région se définit comme une start-up d'intérêt général. Sa mission : se positionner comme un laboratoire des nouvelles politiques publiques à l'âge du numérique, à même d'améliorer, par le recours aux nouvelles technologies, les politiques publiques en matière d'éducation, d'aménagement du territoire ou de développement économique ».

La 27e Région travaille ainsi sur des thèmes au cœur des politiques régionales, comme par exemple : Quel lycée en 2020 ? Comment repenser l'innovation administrative ? Quels pôles de compétitivité dans 20 ans ? Ou encore, quel impact des nanotechnologies sur les territoires demain ?

« En 2009, la 27ème Région a lancé l'opération Territoires en résidence, une initiative cofinancée par l'UE dans le cadre du programme national d'assistance technique, Europ'act. Cette opération permettra aux Régions d'accueillir pendant quelques semaines une équipe pluridisciplinaire constituée de designers, d'innovateurs numériques, d'architectes, de sociologues et de chercheurs, au sein d'un équipement ou d'un espace public (lycée, université, maison de service, gare, parc d'entreprises, un quartier, une intercommunalité, etc.) afin d'établir un diagnostic public des diverses problématiques rencontrées et de permettre aux citoyens de faire des préconisations et des propositions. »

Les enjeux de ces deux expériences :

- Dépasser le périmètre du territoire
- Passer du singulier au pluriel
- Quels sont les liens et les vecteurs ?

Le périmètre:

Concernant la question du périmètre, c'est-à-dire comment dépasser les limites des territoires agissant comme des frontières ?, plusieurs pistes ont été évoquées autour de l'idée principale de coopération :

- Développer la coopération à différentes échelles pour dépasser les périmètres
- Coopérer pour expérimenter
- Coopérer pour avoir une gouvernance partagée
- Coopérer pour assouplir les territoires (sortir des frontières)
- Coopérer au-delà des programmes financés dans le cadre de véritables projets de développement
- Coopérer entre territoires aux caractéristiques différentes pour développer de nouveaux éclairages.

Les acteurs :

Du côté des acteurs de développement, l'idée d'interroger les différentes formes d'expertise (où se situent-elles, qui y participe ?), a été abordée dans l'optique de prendre en compte l'arrivée de nouveaux acteurs (designers, architectes, sociologues,...) et de parvenir à renouveler l'approche des situations en renouvelant les regards. De plus, il est apparu important de faire appel à des regards extérieurs (centre de recherches universitaires, par exemple) et à de nouveaux réseaux afin de développer l'intelligence collective. Pour au final, pouvoir croiser ces différents regards.

L'action publique :

Aux questions, comment rendre désirable l'action publique et quel sens lui donner, les réponses ont porté sur la nécessité d'inventer de nouveaux produits pour apporter un autre regard sur l'action publique et de créer des objets pour associer la population. Avec en toile de fond, la volonté de soigner la forme pour interroger et faire évoluer le fond.

Les pratiques:

Afin de repenser les pratiques de développement, les deux intervenants préconisent d'outiller dans la perspective de responsabiliser et de donner une capacité d'analyse et d'actions aux agents de développement. Repenser les méthodes de travail (par exemple les diagnostics territoriaux) est également une piste à suivre. De même que les méthodes d'animation et de gouvernance sont au fond, à repenser.

Pour consulter les sites internet de la 27 ème Région : <http://www.territoiresenresidences.net> et <http://www.la27eregion.fr/>

Atelier n°9 : « Faire développement local » sans les politiques publiques ? Regards sur des pratiques de développement découplées de l'action publique »

avec **Didier Loufrani**, du mouvement interrégional des Amap (Miramap) et **Bruno Lasnier**, Directeur de l'APEAS (Agence Provençale pour une Economie Alternative et Solidaire), antenne régionale des Cigales en Provence Alpes Côte d'Azur.

Animateur : **Michaël Pouzenc**, Maître de Conférences en Géographie, Université de Toulouse-Le Mirail

► Didier Loufrani : présentation du Mouvement interrégional des Amap (Miramap)

« Les Amap sont des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique face à l'agro-industrie. Le principe d'une Amap consiste à créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance. »

Créé officiellement en février 2010, le mouvement Inter-Régional des Amap a pour objet de renforcer la cohésion des Amap, de mutualiser les expériences et les pratiques et d'assurer la représentation et la mise en valeur des Amap au niveau national. Miramap rassemble donc des producteurs et consom'acteurs qui œuvrent pour :

- un partenariat équitable entre producteurs et consomm'acteurs basé sur la confiance, la transparence et la solidarité financière
- une agriculture paysanne, socialement équitable (respect des normes sociales par rapport à tous les employés de l'exploitation) et écologiquement saine (pas de pesticides ni engrais chimiques de synthèse)
- le développement d'une consommation responsable par une éducation des citoyens à l'alimentation, la santé et l'agriculture.

« Depuis 2001, les Amap ont connu un succès très important et une forte médiatisation. Elles se sont développées successivement en Provence-Côte-d'Azur, en Midi-Pyrénées, en Ile-de-France, en Rhône-Alpes, en Aquitaine... et aujourd'hui, elles sont présentes dans la majorité des régions de France. On compte actuellement entre 1000 et 1200 Amap, ce qui représente plus de 50 000 familles et près de 200 000 consommateurs. »

► Bruno Lasnier : présentation de la Fédération des Cigales

Association de loi 1901 et agréée entreprise solidaire et jeunesse et éducation populaire, la fédération des Cigales a pour objet l'animation et le développement du mouvement constitué par les Cigales, en favorisant le partenariat entre les Cigales et les autres réseaux d'aide à la création d'entreprise et de financements solidaires et en développant une politique de communication à destination des acteurs institutionnels et socio-économiques.

« Un club Cigales (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) est une structure de capital risque solidaire mobilisant l'épargne de ses membres au service de la

création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association, ...). Un Club est constitué de 5 à 20 personnes qui mettent une partie de leur épargne en commun et se réunissent plusieurs fois par an pour recevoir les créateurs, décider de leurs placements et affecter cette épargne collective au capital des entreprises. C'est un lieu d'échanges et d'auto-formation sur les questions économiques et de développement local, où investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement responsable et solidaire. Le club a une durée de vie de 5 ans, prorogable une fois. Au terme de sa vie, il procède à la liquidation de son portefeuille, au prorata des apports des cigaliers. Les Cigales sont donc au carrefour de l'épargne de proximité, de l'épargne éthique et de l'épargne solidaire. En 2009, la Fédération des Cigales comptait 125 clubs actifs rassemblant près de 1800 adhérents. En 2009, le nombre de cigalier(e)s moyen par club était de 15; le montant moyen de l'épargne mensuelle était de 26 euros ; le nombre moyen de projets étudiés par club était au nombre de trois. 68% des Cigales sont des SARL; 14% sont des associations et 18% sont des SCIC ou des SCOP ».

► **Didier Loufrani : les Amap, les racines d'une mobilisation,**

«Lorsque l'on est confronté à des besoins primordiaux, fondamentaux, la créativité et la capacité d'organisation sont spontanées, or l'alimentation est un besoin primaire. Pour autant, je dirais que nous ne sommes pas dans le développement, parce que nous sommes dans la résistance (le maintien de l'agriculture paysanne) ».

Points communs entre Amap et Cigales :

Les Cigales et les Amap reposent sur un lien social renoué mais qui n'est pas qu'un lien de convivialité car dans les Cigales comme dans les Amap, une part de risque est partagée, mise en commun. Ces démarches sont donc aussi très structurées et formalisées. Elles témoignent de la capacité des habitants à s'organiser par eux-mêmes pour modifier peser localement sur les choix de développement et à partir de valeurs qu'ils partagent.

Les attentes vis-à-vis du développement local :

- « Lorsqu'on est face à un problème, on est à la recherche de compétences : certaines de ces compétences ne seraient-elle pas à rechercher au sein du mouvement de développement local ? »
- « Pour dépasser un mouvement ne rassemblant qu'un petit nombre de personnes (150 CIGALES, 1200 AMAP en France), quelle caisse de résonance mobiliser ? Les réseaux du développement local ne pourraient-ils pas promouvoir, se faire écho de ces mouvements, informer les habitants qu'ils existent ? »

Les attentes vis-à-vis des pouvoirs publics :

On peut faire sans les pouvoirs publics au niveau de chaque réseau. C'est quand on passe à l'organisation collective de réseaux que l'on a besoin de permanents et de soutiens financiers publics...

Pour en savoir plus, consultez le site internet de Miramap : <http://miramap.org/>

Et le site internet de la fédération des Cigales : <http://www.cigales.asso.fr/>

Atelier n°10 : « Des dynamiques porteuses d'un autre modèle de développement ? »

avec **Marc Théry**, chargé de mission de la communauté de communes du Mené et **Stéphane Grasser**, chargé de mission de l'association de promotion de l'éco-habitat sur le plateau des Millevaches

Animateur : **Stéphane Loukianoff**, Délégué général de l'Unadel.

► **Marc Théry : présentation de la démarche de la Communauté de communes du Mené vers l'autonomie énergétique.**

Genèse du projet

« En 2004, la base de notre réflexion était bassement économique : avec le marasme agricole et la crainte que l'entreprise « Kermené » (qui emploie 2 000 personnes pour un territoire de 6 500 habitants) ne ferme, élus, associatifs et forces vives ont décidé de trouver des solutions pour diversifier et renforcer les ressources du territoire. Très vite, nous avons pris conscience, dans un contexte d'envolée des prix de l'énergie, de l'intérêt de développer et d'exploiter localement les ressources énergétiques locales. En 2005-2006, aidés par l'association Solagro et intéressés par le projet Géotexia qui prévoit la création d'une unité de méthanisation afin de répondre aux problèmes d'excédent structurel de lisier, nous avons construit notre projet baptisé **100% énergies renouvelables** selon deux axes :

- Parvenir à subvenir aux deux tiers ou aux trois quarts de la consommation énergétique du territoire en utilisant les nombreuses ressources locales : vent (50%), (lisier 10-15%), bois (30%), huile-carburant (10%), etc.
- Se servir de ce projet comme support de développement économique du territoire. »

Le calendrier :

« Aujourd'hui, sur les sept communes que compte le territoire, six ont engagé des projets de **réseaux de chaleur locaux**, actuellement à des stades différents : deux fonctionnent, deux sont à l'étude, un est en travaux et le dernier est en stand-by. L'un des projets en activité permet de chauffer 4 500 m², soit une soixantaine de locaux (locaux municipaux, commerces et habitations). L'unité de méthanisation doit entrer en service début 2011. En 2010, nous avons créé **une pépinière d'entreprises** destinée à accueillir des entreprises actives dans le domaine de la production d'énergies renouvelables et de l'éco-construction. Elle accueille actuellement quatre entreprises Enfin, ayant conscience du levier que représente l'immobilier dans le développement d'un territoire, nous avons lancé un programme de construction de **25 logements à énergie positive**. »

Les enjeux :

« **Nous avons réussi à créer une économie locale**, à maintenir et à créer des activités et à rendre notre territoire plus attractif. Nous avons aussi su développer une expertise et un savoir local : 30% des parcs d'éoliennes sont investis financièrement par les habitants, ce qui a amené environ 200 personnes à réfléchir sur les problématiques relatives à l'implantation de parc éoliens. Je pense

qu'aujourd'hui, **un territoire qui ne prend pas en main l'exploitation locale de ses ressources locales est un territoire mort** : car les ressources seront, quoi qu'il en soit, exploitées, mais elles le seront par de grosses sociétés qui viendront dans une optique quasi coloniale. »

Les difficultés :

« Le traitement des lisiers a fait l'objet d'une opposition très forte, qui nous a obligé à changer la localisation de l'unité de méthanisation. Mais à force d'expliquer et de montrer toutes les précautions prises (qui ont coûté cinq millions d'euros), les habitants réfractaires ont compris que notre projet était sûr et ne provoquerait pas de problèmes environnementaux.

► Stéphane Grasser : l' éco-quartier de Faux-La Montagne

« Cette initiative a été portée et mise en œuvre par l'Association de Promotion de l'Eco-habitat sur le plateau des Millevaches. A l'origine de ce projet, on trouve la volonté des habitants, de futurs résidents, des élus et des associations, réunis notamment au sein de l'association « De fils en réseaux », pour :

- répondre à la question de la dévitalisation démographique : un des éléments clé et structurant des politiques publiques sur le plateau de Millevaches est d'ailleurs le maintien et l'accueil des populations,
- trouver une issue à la difficile accessibilité aux logements dans un territoire où l'on fait face à un véritable gel du parc immobilier,
- prendre en compte la réalité sociale du territoire : 90% de la population est éligible à des dispositifs sociaux,
- lutter contre la précarité énergétique. »

Les valeurs fondatrices du projet :

- « Le collectif : on ne fait pas faire, on réfléchit ensemble aux questions urbanistiques.
- Le développement durable : notre projet prend en compte la question de l'impact environnemental des constructions, les notions de santé publique et de sobriété dans l'utilisation de la ressource. »

Le point de départ concret :

« La mobilisation de la commune qui a acquis un terrain disponible sur son territoire. »

Qu'est ce que qu'un éco-quartier en milieu rural ?

« En fait, rien de très particulier par rapport à un éco-quartier urbain :

- Une forme urbaine réfléchi qui veille notamment à ce que le futur lotissement respecte les formes urbaines existantes.
- Un exercice coopératif participatif dans lequel chacun des acteurs du territoire a la même légitimité pour résoudre les questions du devenir de ce territoire. Évidemment ce mode d'action prend du temps : depuis les prémices du projet en 2003-2004, on est aujourd'hui au stade des premiers travaux de terrassement. La dimension coopérative et participative du

projet se traduit aussi dans la forme de cet écoquartier : maisons individuelles et espaces communs (verger, espace de compostage, halle, espaces collectifs, etc.)

- Un projet qui intègre pleinement la dimension sociale du développement durable : c'est donc du logement social peu cher, notamment sur le plan énergétique. On réfléchit également à la construction d'un habitat partagé de collocation pour les personnes du 3^{ème} âge.
- Une prise en compte de la problématique environnementale, avec l'accent mis sur la sobriété énergétique des bâtiments, la sobriété spatiale de l'éco-quartier (le règlement de l'éco-quartier, rédigé par des futurs habitants, stipule que les habitations ne doivent pas dépasser plus de 140 m² habitables), la récupération de l'eau, l'interdiction de faucher totalement les terrains, etc. »

Les perspectives :

« L'Association de Promotion de l'Eco-habitat sur le plateau des Millevaches a vocation à se transformer en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), dans laquelle tous types de personnes physiques ou morales (association, individus, entreprises, collectivités, etc.) peuvent être actionnaires. L'assemblée générale de création de cette SCIC prévue le 15 octobre 2010 réunit d'ailleurs un panel d'acteurs très large : le Conseil régional, le Conseil général, le Parc naturel régional, des intercommunalités, des communes, des associations, des artisans, des professionnels de l'éco-construction, des centres de formation etc. **Cette SCIC a pour objectif d'être un outil au service du développement du territoire sur la thématique de l'habitat et de l'urbanisme.**

Au total, douze lots qui correspondent environ à quatorze volumes d'habitations possibles doivent sortir de terre. Aujourd'hui un tiers des futurs habitants de cet éco-quartier ne sont pas encore connus. Le maître d'ouvrage de ce projet sera la commune. »

La spécificité :

« Au fond, **les problématiques que nous abordons ne sont pas neuves mais nous les traitons en repartant de la base**, loin des risques d'institutionnalisation ou d'instrumentalisation. Enfin, **l'importance accordée au volet politique et social rejoint peut-être les interrogations concernant l'importance du mouvement social dans le renouvellement du développement local.** »

Pour en savoir plus sur la démarche du Plateau des Millevaches : www.defilenreseaux.org

Et pour le projet du Mené : www.geotexia.com

Atelier n° 11 : « Quels modes et outils d'organisation de l'action collective pour répondre aux besoins des territoires d'aujourd'hui ? »

avec **Sophie Mariot-Leduc**, responsable encadrement opérationnels et partenariats de la SCIC Ôkhra et **Loïc Proudoum**, coordinateur de la Régie de territoire du Carladez

Animateur : **Jean-Damien Terreaux**, Chargé de mission de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux

► Loïc Proudoum : Présentation de la Régie de territoire du Carladez

Le territoire :

« Enclavé et excentré, faiblement peuplé (3 108 habitants), le territoire de Carladez, situé aux confins de la région Midi-Pyrénées et de l'Auvergne, se caractérise par une large gamme de services et de commerces, une identité forte (le Carladez aveyronnais), une économie à caractère rural et un secteur touristique développé mais saisonnier. »

Historique de la Régie :

« En 2005, l'Association Trait d'Union préfigure la création de la Régie de Territoire du Carladez, la première en Aveyron. Ses objectifs sont d'emblée de participer au développement économique par le volet social du canton du Carladez et des communes voisines, suite au double constat de la précarité d'une partie de la population (chômage, maladie,...) et de l'éloignement des services administratifs.

« La Régie décline ses actions en deux volets :

- *les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (Siae) avec l'atelier chantier d'insertion de Valon et l'atelier chantier d'insertion blanchisserie*
- *le point relais emplois avec la création d'une antenne du Greta et d'un point internet notamment.*

Aujourd'hui, la Régie s'est dotée de nouvelles missions :

- *l'accompagnement de porteurs de projets*
- *la création et le portage d'activité (entreprise classique)*
- *la création d'entreprise d'insertion et/ou entreprise adaptée*
- *l'observatoire du territoire (emploi, économie, services à la population) »*

Une régie de territoire, qu'est ce que c'est?

« Une Régie de Quartier ou Régie de Territoire regroupe les collectivités locales, les bailleurs sociaux et les habitants d'un territoire. Sa mission principale consiste à entretenir, à embellir et à veiller sur son environnement pour lui apporter un cadre plus humain. Sa mission se traduit par une activité économique qui doit favoriser l'insertion sociale et professionnelle d'habitants en difficulté et faire émerger de nouveaux services. C'est donc un projet social, économique et associatif ».

► Sophie Mariot-Leduc : présentation de la SCIC Ôkhra

La commune de Roussillon, dans le Vaucluse :

« C'est une commune du massif ocrier classé de 1 200 habitants, à la fois considérée en zone de revitalisation rurale, et qui accueille près de 600 000 visiteurs chaque année, notamment pour ses anciennes carrières d'ocres. A Roussillon était implantée l'usine d'ocre Mathieu fermée depuis 1963 et rachetée par la commune en 1986. »

Historique :

« Avec le déclin des producteurs d'ocre, c'est tout un savoir-faire et un patrimoine technique local qui se trouve menacés de disparition. C'est pour y remédier que l'association Ôkhra voit le jour, en 1994, et s'installe dans l'usine Mathieu (via un contrat d'affermage en délégation de service public passé avec la mairie de Roussillon). Les objectifs de l'association sont de mettre sur pied une entreprise à vocation culturelle à même de revaloriser et de redévelopper les métiers de l'ocre et au-delà les métiers de la couleur. »

« En 2005, conscient que le statut associatif présente de nombreuses limites, en matière de financements ou de gouvernance notamment, Ôkhra devient une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) et se structure en 4 pôles interdépendants :

- le pôle Patrimoine & Territoire, qui s'intéresse à la réhabilitation de l'usine et à la valorisation du massif ocrier, accueille 20 à 30000 visiteurs par an
- le pôle Ressources & Matériaux de la couleur s'intéresse à la transmission par l'objet : celui que l'on vend dans le cadre d'un comptoir des matériaux et d'une librairie spécialisée sur la couleur et les techniques, et celui que l'on conserve dans un centre de ressources (archives, bibliothèque, « matériauthèque »)
- le pôle Pratiques & Pensées de la couleur anime un centre de formation, organise chaque année une thématique interdisciplinaire du CNRS et crée des expositions thématiques
- le pôle Gestion & Développement de l'entreprise Culturelle est garant de l'éthique coopérative du projet et son équilibre entre économie et culture. »

« Contrairement à ce qui se fait dans de nombreuses Scic où les collèges sont organisés par catégories de coopérateurs (salariés, fournisseurs, clients), la SCIC Ôkhra est organisée en collège thématiques ou **les différentes catégories de coopérateurs doivent se concerter pour aboutir à une décision commune**. Parmi les initiatives de la SCIC Ôkhra en matière de développement durable, nous pouvons retenir l'outil d'évaluation concertée (le DEVUSE : Dispositif d'Evaluation de l'Utilité Sociale) dont elle s'est dotée et qui lui permet de mener une démarche progrès sur les quatre objectifs durables qu'elle s'est donnés et qui sont :

- l'efficacité économique : utiliser les outils classiques de l'économie à des fins d'intérêt collectif
- la préservation de l'environnement : conserver et transmettre les savoir-faire dans le respect des équilibres, au cœur du massif ocrier classé
- l'équité sociale : construire une coopérative ouverte aux différentes générations, à des conditions justes et accessibles
- la diversité culturelle : favoriser le multi partenariat et les rencontres pluridisciplinaires »

Les points forts qui se dégagent de cet atelier :

- l'importance de l'ancrage territorial, l'ambition de conserver une approche globale et concrète
- l'importance de la mise en commun (des idées, des actions, des projets)
- la volonté forte d'utiliser des outils hybrides (SCIC, Régie) pour agir sur le développement local et l'intérêt collectif
- la valeur de modèle acquise par ces expériences

Le lien vers le site internet des Régies de quartiers et de territoires : <http://www.cnlrq.org>



Sophie Mariot-Leduc, expliquant la démarche de la SCIC Ôkhra

Photo : Sterenn Duigou

Atelier n°12 : « Renforcer les capacités d'action des acteurs locaux par la création et le transfert de nouveaux savoirs »

avec **Etienne Ballan**, administrateur de l'association ARENES

Animateur : **Didier Chrétien**, Mouvement pour le développement de l'économie solidaire.

► Etienne Ballan : Présentation de la démarche Arènes dans le quartier des Flamants (Marseille)

« L'association de locataires des Flamants, représentée par la Confédération Syndicale des Familles (CSF), a fait appel à « Arènes » pour un soutien méthodologique pour la mise en place d'une concertation dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier, dont les travaux ont déjà commencés en 2006 . La CSF Flamants s'est engagée à construire la concertation avec les habitants et les acteurs de la réhabilitation, dont 13 Habitat qui est le bailleur social de la cité. Suite à une réunion publique, elle propose de construire avec les habitants, un scénario alternatif de réhabilitation du quartier dans le cadre de la concertation. »

► Didier Chrétien : présentation de la philosophie de la méthode « Colportage »

« Dans Colportage, il y a l'idée de véhiculer des marchandises précieuses, ces savoir-faire que l'on dit coopératifs et citoyens, savoirs-faire peu promus dans un environnement actuel qui valorise surtout la compétition, l'individualité, la réussite matérielle et financière, au détriment de **l'intérêt général** et du respect de **la construction collective**. Il y a aussi l'idée de porter de place en place, de répandre, d'ébruiter, de sortir du silence, du secret, de rendre public. Mais « Colportage », ce n'est pas seulement du transport et de la diffusion de connaissances, c'est aussi du butinage, c'est-à-dire, capitaliser des choses disséminées, des connaissances, des pratiques et des savoir-être.

La méthode « Colportage » s'apparente également à la maïeutique de Socrate : faire accoucher les gens des idées qu'ils détiennent sans le savoir, et ainsi produire de la co-naissance. Car « Colportage » n'apporte pas de réponses, il interpelle. Et en pratiquant ces interrogations, parfois naïves, cette méthode suscite le débat. Le travail de « Colportage » s'apparente aussi à une démarche d'archéologue. Sans rien inventer de particulier, nous exhumons des trésors oubliés, dont les propriétaires n'avaient pas toujours conscience de la valeur, en les mettant en pleine lumière et en leur donnant une deuxième vie. Ces richesses sont de plusieurs natures : à la fois des aventures humaines collectives, des méthodes constituant les manières choisies pour cheminer, ou encore des recueils de bonnes adresses.

Le projet Colportage a démarré à l'automne 2007. La phase expérimentale a duré 2 ans avec comme objectifs concrets de :

- Produire une méthode d'observation- analyse- expérimentation- diffusion
- Enclencher une dynamique d'échanges
- Produire un plan de développement pour promouvoir davantage de démarches et cela auprès d'un plus grand nombre d'acteurs.

Pour recenser et analyser des pratiques « exemplaires », les acteurs du projet Colportage ont recherché trois types de configurations :

- des groupes-projets dans le cadre d'associations, de collectifs ou d'autres formes de groupement de la société civile, impliquant à la fois des bénévoles, des salariés et des habitants (activités, événements...)

- des espaces de dialogue civil entre « élus locaux et habitants » (Conseils de quartiers, commissions extra-municipales, ateliers citoyens..)

- des lieux de dialogue entre des techniciens de services et des usagers (techniciens de services ou de dispositifs d'intérêt public rencontrant des usagers de ces mêmes services ou dispositifs » : santé, culture, social...) »

Deux axes de réflexion se dégagent de l'atelier :

Les échanges ont été extrêmement riches et intéressants sur le thème de la concertation. Ils ont permis de dégager deux points forts :

- L'enjeu de la connaissance partagée est **la construction d'un pouvoir collectif de changement**. La question du pouvoir co-construit est celle d'un processus d'empowerment. On parle souvent des problèmes d'accaparement du pouvoir mais moins souvent des phénomènes de démission ou de retrait : ils sont pourtant extrêmement puissants.
- La construction collective de la connaissance pose celle de **l'inter reconnaissance des acteurs en présence**, et de **l'estime de soi**. Une des manières de construire ces nouveaux rapports aux autres et à soi est d'oser le débat en public, à entendre comme un espace de prise de confiance individuelle et collective. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut proposer des formes mieux à même de donner de la confiance, de l'estime de soi, et accepter que cet apprentissage soit progressif.



Des participants en plein travail...

Photo : Sterenn Duigou

Plénière : « Le développement local, entre permanences et mutations »

Animation : Cécile DE BLIC

⇒ RESTITUTION DES 5 ATELIERS DU VENDREDI APRES-MIDI

► **Retour sur l'atelier « Des nouveaux espaces de développement, au croisement des échelles et des réseaux »**, par **Olivier Denoual**, Agence de service et de paiement, Limoges :

Cinq enjeux ressortent de cet atelier :

- Comment on dépasse le périmètre, souvent vu comme des frontières pouvant limiter l'action?
- La question des acteurs : quels sont les nouveaux acteurs qui peuvent participer à la réflexion et à l'expertise?
- La question de l'action publique et la question politique : comment rendre désirable et redonner du sens à l'action publique aujourd'hui ?
- La question des pratiques de développement : comment les repenser à l'aune des nouveaux enjeux, comme la mobilité par exemple?
- La question du sens à partager et produire ensemble : quelle est la valeur ajoutée de l'intelligence collective?

Cinq pistes sont à explorer :

- Questionner le thème des réseaux et de la coopération.
- Travailler sur l'outillage pour rendre désirable l'action publique, soigner la forme pour améliorer le fond.
- Travailler la méthode de travail en matière d'animation et de gouvernance du territoire.
- Renforcer le droit à l'expérimentation afin de réinterroger les modèles de développement.
- Favoriser l'évaluation.

On pourrait aussi utiliser la formulation suivante : est-ce que « le local » répond aujourd'hui à la question du « développement » ?

► **Retour sur l'atelier « Faire développement local » sans les politiques publiques**, par **Michaël Pouzenc**, Maître de conférences en Géographie à l'université Toulouse-Le Mirail, UMR Dynamiques Rurales

Cet atelier a permis de mettre en lumière :

- les liens entre des pratiques actuelles et les racines du développement local : la résistance,

la créativité et la capacité d'organisation, le lien social qui n'est pas juste une relation de convivialité, mais aussi une façon de partager une part de risques.

- les attentes vis-à-vis du développement local : par rapport à une série de problèmes qui se posent au quotidien (problèmes fonciers, économiques, etc.), on se rend compte qu'il y a des compétences à aller chercher parmi les acteurs du développement local. Les réseaux du développement local doivent également se faire l'écho de pratiques alternatives (Amap, finances solidaires).
- les attentes des acteurs vis-à-vis des pouvoirs publics et le besoin de soutiens financiers.

► **Retour sur l'atelier « Des dynamiques porteuses d'un autre modèle de développement », par Bernard Thumerel**, directeur de la société Aida :

Les deux projets présentés dans cet atelier traduisent la volonté de mettre en œuvre un développement durable de manière participative. Ils montrent aussi la capacité de territoires du « rural profond » à faire face aux défis modernes du développement durable en mobilisant des méthodes héritées du développement local.

Les deux territoires sont dans une logique de mise en œuvre d'une politique publique locale qui dans les deux cas est relativement « subversive » par rapport au modèle dominant. Les participants ont aussi mis en exergue la question du rôle éventuel joué par la transmission d'une culture du développement local dans les pratiques innovantes d'aujourd'hui.

► **Retour sur l'atelier « Quels modes et outils d'organisation de l'action collective pour répondre aux besoins des territoires d'aujourd'hui? », par Yves-Marie Szymusiak**, administrateur de l'Unadel

Les deux projets présentés dans cet atelier sont très différents. Si les deux démarches présentées ne sont pas explicitement en lien avec un projet de territoire, elles partent chacune d'une nécessité locale qui prend en compte les besoins de la population.

- la volonté forte d'utiliser des outils hybrides (SCIC, Régie) pour agir sur le développement local et l'intérêt collectif
- l'importance de l'ancrage territorial de ces projets, l'ambition de conserver une approche globale et concrète
- l'importance de la mise en commun des idées, des actions, des projets
- la valeur de modèle acquise par ces expériences

► **Retour sur l'atelier « Renforcer les capacités d'action des acteurs locaux par la création et le transfert de nouveaux savoirs », par Didier Chrétien**, Actéas

Les enseignements de cet atelier :

- La question de la connaissance est en tension permanente avec la question du pouvoir de changement
- La question de la connaissance pose aussi de nombreuses autres questions : comment mutualiser ces connaissances ? Comment créer des communautés d'expériences

- démocratiques?
- Il faut oser le débat public et la parole publique, qui sont des clés essentielles dans la mise en œuvre d'un processus de développement local.

⇨ PREMIER TEMPS DE FORUM

► Serge DEPAQUIT, vice-président de l'Adels :

« On constate aujourd'hui en France une crise très profonde de la démocratie : aux dernières élections, régionales, seulement 44% des inscrits ont désigné leur représentant...Au fond la question qui nous est posée est la suivante : la souveraineté populaire, c'est quoi aujourd'hui ? Quelle est la réalité du pouvoir aujourd'hui ? »

Or, je pense que le local est très important, car ce qui est à la base de cette crise de la représentation politique c'est l'absence de projection dans l'avenir. Les projets de territoires envisagent l'avenir et permettent au citoyen d'être en prise avec ce qui se décide. Mais il faut aussi penser, au-delà de la concertation, à la démocratisation de la décision. Une décision de qualité doit prendre en compte la tri-articulation des pouvoirs, à savoir la représentation politique qui est dans une logique de gestion, le marché qui est dans une logique de profits et la société civile qui est dans une logique de valeurs. »

► Vincent GOMIS, coordinateur du GRDR en Guinée Bissau :

« Effectivement, il faut accompagner les acteurs locaux pour qu'ils maîtrisent vraiment la décision. Le citoyen doit donc participer à la concertation, au diagnostic et à la planification. »

► Gérard POUJADE, Maire du Séquestre (81), président de l'Agence régionale pour l'environnement de Midi-Pyrénées :

« La question de l'intérêt général est, pour moi, problématique, car l'intérêt général c'est quoi ? En effet, en fonction du périmètre dans lequel on étudie la question, l'intérêt général ne sera jamais le même... »

« Un des rôles de l'élu est donc d'arriver à définir le périmètre de l'étude et de penser l'intégration de ce périmètre dans des périmètres plus grands pour que l'initiative soit cohérente en fonction d'un intérêt le plus général possible... Concernant la participation des habitants : pour y parvenir il faut qu'ils soient formés et informés. Or, on sait que les élus souvent ne maîtrisent pas toutes les questions locales... Je revendique d'ailleurs le droit à l'incompétence de l'élu ! »

⇨ DEBAT

► Didier BERTHOLY (syndicat mixte du pays de Tulle) :

« Serge Depaquit a parlé du processus de décision qui doit s'appuyer sur trois paramètres dont le marché : mais « qui » est le marché ? Le choix des termes est important ».

► Bruno LASNIER (président du MES) :

« En écoutant Serge Depaquit, j'ai pensé au socio-économiste Karl Polanyi, selon qui il faudrait réussir à ré-encadrer trois formes d'économies qui préexistent dans les sociétés humaines : l'économie de la solidarité, l'économie de la redistribution et l'économie du libre échange.

Cette théorie est, selon moi, fondatrice de l'économie solidaire et pose la question de la citoyenneté économique. »

► Martine THEVENAUT (Pactes locaux) :

« Au sujet de la tri-articulation, on constate au niveau international un profond déséquilibre entre ces trois pouvoirs : soit le pouvoir politique c'est la dictature et il n'y a pas de démocratie, soit le pouvoir est économique et le marché fait ce qu'il veut sans se poser la question de savoir si le monde court à sa perte ou pas. Parfois on a une alliance de ces deux pouvoirs. Ces déséquilibres réinterrogent fortement l'action locale, car on ne peut pas évacuer que le local s'inscrit dans un tout. »

► Gérard POUJADE :

« Je revendiquais (pour provoquer un peu) l'incompétence de l'élu, mais attention **le problème numéro un aujourd'hui ce n'est pas l'incompétence, c'est la peur**. Je pense aussi qu'il faut faire attention à l'autarcie : il ne suffit pas de se dire on va être capable de produire pour soi, il faut tout le temps penser péréquation et solidarité. »

► Catherine WEIRICH (vice-présidente du conseil de développement de Haute-Provence et ancien maire d'Entrevennes, Alpes de Haute-Provence) :

« Je dis oui à la reconnaissance de l'incompétence des élus mais je voudrais mettre en garde contre un danger que je ressens de manière insidieuse depuis le début de cette université : on semble oublier que le premier acteur en matière de développement c'est le maire... »

⇨ SECOND TEMPS DE FORUM

► Pierre-Jean ANDRIEU, Université de Paris 7 :

« Je pense que ces deux jours de débat vont apporter beaucoup aux préoccupations du programme de travail de la plateforme des métiers du développement territorial, dont je fais partie : doit-on engager de nouveaux travaux ? Revenir sur le référentiel des métiers? Je pense qu'il faut ouvrir un chantier selon deux volets : avoir une réflexion prospective sur le développement local et travailler spécifiquement sur les relations entre la formation et les milieux professionnels dans le champ du développement ».

« Concernant les permanences et les mutations: nous devons nous demander si c'est le développement local ou la société qui est entre permanences et mutations. Car le développement local n'est pas quelque chose de fixe, au contraire il se transforme. Il ne faut donc pas dire que le développement local a une identité qu'il doit préserver, car **le développement c'est un mouvement, un processus de changement** qui peut participer aux permanences et aux mutations de la société. Georges Gontcharoff nous a présenté la genèse du développement local comme quelque chose où les défis, la méthodologie et l'engagement des gens formaient un tout. Le développement local a ensuite connu une forme d'institutionnalisation et de technicisation : pour moi, cela est normal, mais le problème c'est que **cela a abouti à une dissociation entre ce qui est de l'ordre du projet politique, ce qui est de l'ordre de la méthodologie de l'intervention et ce qui est de l'ordre des pratiques professionnelles**. Je pense qu'ici réside la clé de compréhension de la diversification et de l'hétérogénéisation du développement territorial. Or cet éclatement pose la question d'un retour à l'unité originelle : je pense que cette tentative de l'unité est un leurre et qu'à l'inverse nous devons accepter que nous sommes dans un processus de changement pour **ne pas enfermer la question du développement local dans un seul modèle**. »

« Il ne faut donc pas chercher à construire une identité au nom d'un discours qui ne serait qu'un discours de la méthode mais plutôt chercher à voir quels sont les enjeux communs de ces pratiques diversifiées. »

« Par rapport à la question de la formation et du risque de sclérose du mouvement : je pense que les formations sont effectivement trop liées à une seule méthodologie du développement territorial. Il faudrait donc revaloriser ces formations en y intégrant, notamment, une initiation à la théorie et à la culture du changement et en y favorisant l'animation des processus de conscientisation. »

► Georges LABAZEE, vice-président du Conseil général des Pyrénées atlantiques

« Le développement aujourd'hui touche à l'emploi, au développement économique, aux services à la population, à l'habitat et au logement, et à tout ce qui participe d'un sentiment d'appartenance à un territoire. Les évolutions des quinze dernières années avaient permis, il me semble, de rapprocher assez nettement les élus et les agents de développement local, en gommant la différence fondamentale entre l'élus perçu comme un censeur et l'agent de développement, vu comme un acteur. Or, ce qui m'inquiète aujourd'hui, c'est qu'avec la crise, la réforme de la fiscalité et la réforme des collectivités territoriales, les élus locaux vont être face à des situations financières problématiques et

vont devoir arbitrer au plus près de leurs compétences et pourraient alors reprendre la figure du censeur. D'autant que ces arbitrages risquent de se faire au détriment des dispositifs de développement local. »

► **Christian MAFFRE, maire de Caylus (82), secrétaire général de l'Association *Mon village demain* :**

« Pour répondre aux remarques faites sur les élus, je dirai juste que derrière mon bureau de maire, il y a une pancarte où est écrit : « je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous puissiez le dire. »

« Je voudrais souligner que selon moi, sans sauvegarde des services publics, il n'y a pas de développement possible. Concernant les effets pervers des réformes à venir, nous devons prendre conscience, que la transformation du conseiller général, qui est la sentinelle du monde rural, en conseiller territorial avec une double casquette (locale et territoriale), va conduire à un délaissement encore plus fort du local rural, notamment. »

► **Éric ANDRIEU, conseiller régional de Languedoc-Roussillon et président du pays Corbières-Minervois :**

« Le modèle sociétal et économique est en pleine mutation : nous assistons à une globalisation de la mondialisation qu'on ne peut pas nier au niveau local pour réussir à impulser de nouvelles dynamiques. Au fond, on ne peut plus agir sur le local sans penser qu'on est en lien avec le global.

D'autant que nous sommes passé d'un monde où l'économie était réelle à un monde où l'économie est complètement financiarisée : ne sachant plus qui fait l'économie aujourd'hui, on a donc beaucoup de mal à agir sur cette économie.

Le développement local tel qu'on le pratique depuis des années doit s'adapter aux enjeux planétaires actuels. Pour cela, nous devons favoriser le travail en réseaux, mais pas seulement à l'échelle communale ou régionale, mais à l'échelle internationale.

Enfin, en cette période de désengagement de l'État, ne doit-on pas réinvestir le champ de l'autonomie? Car je pense que l'on attend trop des pouvoirs publics. Aujourd'hui les vraies questions à se poser sont au fond les suivantes : où sont les visions politiques? Quel est le sens de l'engagement ? Nous nous devons de construire collectivement des réponses à des questions qui ne s'étaient pas encore posées par le passé et je fais pour y parvenir confiance à l'intelligence des Pays. »

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

QUEL DEVELOPPEMENT LOCAL DEMAIN ?

Plénière : « Quelles propositions pour quel développement local demain ? »

ANIMATION : CECILE DE BLIC

Avec **André Rouch**, président du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises et représentant de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux ; **Carole Delga**, Vice-Présidente du Conseil régional Midi-Pyrénées en charge de la ruralité, des services au public et des TIC, représentante de l'Association des Régions de France ; **Jacques Picard**, conseiller régional d'Île-de-France ; **Gwénael Doré**, directeur de l'Association de promotion et de fédération des pays ; **Bruno Lasnier**, président du Mouvement national de l'Economie Solidaire ; **France Joubert**, président des Pactes locaux ; **François Taulelle**, professeur d'aménagement et d'urbanisme au Centre universitaire Jean-François Champollion d'Albi ; **Laurent Vassalo**, membre du bureau de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux ; **François Hannyoy**, directeur de l'Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale.

Chaque intervenant ayant au préalable lu le projet de manifeste rédigé par le comité d'organisation apporte son point de vue sur les axes retenus.

► **Gwénael DORE :**

Il choisit de ne pas réagir d'emblée au projet de manifeste mais de revenir sur les idées marquantes de ces trois jours :

- « *La notion de co-élaboration (entre élus, techniciens et société civile) en amont des projets.*
- *La nécessité de prendre en compte la diversité des démarches de développement local, de jouer sur l'hybridation des pratiques et de pas tomber dans un tropisme trop rural.*
- *La nécessité de revenir à la notion de projets globaux, de développement économique et social durable.*
- *Le besoin d'impliquer et de mobiliser le secteur privé dans des logiques de formation, d'offres de services et dans des objectifs de cohésion sociale.*
- *L'ambivalence du thème institutionnalisation, entre risque de routinisation mais aussi preuve d'acquis.*
- *La volonté d'autonomie qui ne doit pas légitimer complètement le retrait de l'intervention publique.*
- *Le constat que le développement local peut beaucoup mais ne peut pas tout : le système macro doit aussi changer. »*



La plénière de clôture avec André Rouche, Carole Delga, Jacques Picard, Gwénael Doré et Cécile De Blic (animatrice)

(Photo : Sterenn Duigou)

► **André ROUCH :**

« Tout d'abord, je pense que la dynamique des pays et du développement local est parallèle à celle des parcs naturels régionaux. Nous avons des finalités et une histoire assez proches. Comme vous l'indiquez dans le projet de manifeste, on situe symboliquement la première dynamique de développement local en 1965, et il se trouve que cette année là est aussi celle de la loi sur les parcs naturels régionaux dont l'objectif a été dès le départ de concilier activités économiques, valorisation du patrimoine et protection de l'environnement. C'est-à-dire, un peu le développement durable avant l'heure... La dynamique des parcs naturels régionaux se poursuit aujourd'hui : 46 ont déjà été créés et une dizaine est en projet. Nous sommes toujours très attachés à la dimension économique et patrimoniale. Et même si une toute petite minorité de responsables de parcs aurait souhaité récemment que nos missions s'orientent principalement sur la préservation de l'environnement, ce n'est pas l'évolution qui a été décidée.

D'autre part, le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises est le dernier né. Et s' il nous a fallu douze ans pour le créer, je peux vous dire qu'il a été imaginé avec la population, de façon très participative, via des dizaines de réunions publiques. Dans ce manifeste, vous écrivez aussi que la mondialisation ne signifie pas la fin de l'approche territoriale: c'est vrai, car la mondialisation peut nous aider, si on la positive, à prendre en compte nos ressources et nos richesses territoriales, comme en atteste le développement des circuits courts.

Je terminerai en rappelant que sans un fort développement culturel, il n'y a pas de développement. »

► Jacques PICARD :

« Votre manifeste souligne, et cela est primordial, le principe fondamental de la solidarité territoriale. Il me semble aussi que toutes nos interrogations font écho au débat actuel relatif au modèle de développement. En tant qu'élu de l'opposition depuis 14 ans dans une ville de la banlieue parisienne et conseiller régional depuis mars dernier, je veux insister sur certains défis que nous rencontrons dans un territoire urbain comme l'Île de France. Il me semble d'ailleurs que ces questions sont communes à d'autres régions de France à des degrés divers : la crise de la représentation dont parlait Serge Depaquit hier est une réalité aiguë, mais aussi les délocalisations industrielles et la nécessité de travailler désormais sur des stratégies de transition écologique, voire de décroissance. Les enjeux du développement d'aujourd'hui c'est aussi de reconstituer un tissu urbain qui s'articule mieux avec des espaces agricoles, notamment en s'appuyant sur le développement des AMAP.

J'ai enfin trouvé intéressant que vous rappeliez que le développement local n'est pas qu'une question de mécanique, mais de mobilisation sociale, qui touche aux capacités culturelles des populations. A cet égard, je trouve très interpellant le fait qu'un dossier ANRU aujourd'hui n'intègre qu'à la marge la concertation avec les habitants. »

► Carole DELGA :

« René Souchon, président de la Commission aménagement du territoire de l'Association des Régions de France, m'a mandaté pour vous dire aujourd'hui combien **le développement local et les pays comptent pour les régions**. Pour les régions, le local est force de construction du global, il est donc important de favoriser des démarches ascendantes et d'être à l'écoute des territoires pour accompagner leur développement. Malgré les politiques nationales actuelles, malgré les menaces de la réforme des collectivités territoriales, le développement local ne doit pas être un acte défensif. **Nous sommes fort d'un passé qui nous doit nous permettre d'élaborer un avenir innovant, fédérateur et porteur de solidarités**. A cet égard, les pays sont déjà des espaces de solidarité entre urbain et rural. Il faudra développer l'articulation entre les pays et les schémas de cohérence territoriale (Scot), car les pays peuvent enrichir et faciliter l'élaboration de Scot, notamment les Scot ruraux. Structuré sous forme de syndicat mixte un pays peut très bien porter la démarche Scot.

Aujourd'hui, nous avons en Midi-Pyrénées 32 pays, 4 parcs naturels régionaux, et 1 cours en création (dans l'Aubrac). Nous avons aussi 8 contrats d'agglomération et 12 pôles touristiques de montagne. Pour la Région Midi-Pyrénées et son Président Martin Malvy, **les pays constituent des espaces de dynamiques qu'il faut maintenir**. Depuis 2002 se sont 8 000 projets, essentiellement économiques, qui ont été portés par ces 32 pays pour améliorer l'attractivité des territoires et l'accueil de nouvelles entreprises.

Nous avons aussi une politique de soutien à l'ingénierie, car nos territoires urbains ou ruraux ne peuvent être innovants s'il n'y a pas une véritable ingénierie pour accompagner la réflexion et les échanges. La Région Midi-Pyrénées soutient ainsi à hauteur de 1,7 millions d'euros par an l'ingénierie des pays et des parcs naturels régionaux. Avec la réforme fiscale, nous allons avoir l'année prochaine de gros soucis tant les régions que les départements sur les recettes. Nous devons être encore plus

innovants et créer des solidarités actives sur ces territoires, rechercher les mutualisations... Par ailleurs, si le développement local est une question de lieu, c'est aussi une question de lien, nous devons mener une réflexion sur les nouvelles technologies pour permettre un rapprochement entre territoires, mais aussi entre territoires et citoyens.

*En conclusion, **il est essentiel que nous, acteurs locaux et collectivités régionales, soyons force de proposition et que nous valorisons les valeurs de la décentralisation dans une période où le gouvernement est en train de recentraliser.** Les 340 pays qui couvrent le territoire métropolitain doivent toujours démontrer leur ancrage et leur pertinence en matière de développement pour assurer les services au public et les services culturels. **Nous devons être offensifs et non pas défensifs.**»*

► **Laurent VASSALO :**

« Je ferai trois propositions pour le développement local, en trois mots :

- **La régulation :** *aujourd'hui nos territoires sont complexes, d'où la nécessité d'une médiation environnementale et économique qui permette de mettre ces territoires, non en concurrence, mais en émulation pour éviter l'homogénéisation. Le métier d'agent de développement de demain sera peut être celui de « médiateur ».*
- **La réappropriation :** *la proximité a disparu, or il y a des problèmes comme la précarité qu'on ne pourra pas gérer sans la proximité. Il faut donc se réapproprier nos territoires.*
- **La République :** *il faut revoir le contrat républicain afin d'y faire rentrer les droits de l'homme « troisième génération » et ainsi améliorer la solidarité intergénérationnelle. »*

Dans la salle, une exclamation fuse : « Où sont les femmes, la seule qui est à la tribune sert de porte-micro, ça suffit ! »

Laurent Vassalo décide donc de céder sa place à cette personne. Il s'agit de Nadia Delpont, directrice du Pays Gorges-Causse-Cévennes.

► **Nadia DELPONT :**

*« J'aimerais faire autre chose que de la figuration, ce qui est souvent le cas des femmes. Et je tiens à rappeler en une citation : « **le contraire du patriarcat n'est pas le matriarcat, mais la fraternité** ». Ma proposition, très provocatrice, concernant l'avenir du développement local est la suivante : il faut remettre du professionnalisme à la fois au niveau des équipes techniques et au niveau des élus, car ces derniers sont souvent vieux et éloignés des enjeux actuels. **Il faut faire un effort de formation**, car vu la complexité du paysage institutionnel et des politiques, il faut tout le temps du premier mandat pour comprendre comment tout ça fonctionne ».*

► **France JOUBERT :**

« Je commencerai par dire que je ne veux plus voir le terme d'expérimentation dans une charte de développement local : on en a déjà suffisamment fait. On en a fait, on a été des supplétifs, et les militants sont usés désormais. La prise de conscience n'est pas assez forte. Je crois que demain ce sont bien les citoyens qui vont sortir le système d'où il est.

Concernant la crise actuelle, je vois trois entrées pour remédier à cette crise systémique :

- *Reposer les termes du dialogue social territorial* : je regrette beaucoup que les organisations syndicales ne saisissent pas la chance que représente le territoire pour eux. Il faut donc imposer dans le syndicalisme l'idée du **quatrième niveau de dialogue social qui est celui du territoire.**
- *Faire avancer le système* : c'est-à-dire penser et **s'organiser afin d'abattre les murs entre l'économie que nous développons et l'économie libérale.**
- **Intégrer l'Europe dans nos projets** : nous devons réinvestir les programmes européens existants concernant les seniors, les marginaux, etc.

Pour conclure, je dirai que **je défends l'idée d'être à la fois alterlocaliste et altermondialiste.** »

► **Bruno LASNIER :**

« Je constate que **de nombreuses valeurs sont communes entre l'économie solidaire et le développement local**, notamment celles évoquant un projet de transformation de la société, basé sur la notion d'améliorer le vivre ensemble. Dans le projet de manifeste, il y a plein d'éléments forts que je pourrais signer en tant qu'acteur de l'économie solidaire : la participation, l'émancipation citoyenne, la volonté d'inscrire les projets dans des dynamiques collectives, la notion de relocalisation... Mais cette convergence m'amène aussi à constater qu'il existe de gros problèmes de cloisonnements entre les initiatives des uns et des autres. **Il faut créer des passerelles entre l'éducation populaire, le développement local et l'économie solidaire.** Dans le domaine de la formation par exemple, on pourrait créer de telles passerelles entre des masters de l'économie solidaire et ceux du développement local.

Nous avons aussi un combat à mener en commun sur l'innovation sociale. De façon générale, nous devrions mieux collaborer entre nos réseaux et mouvements. Je vous invite à utiliser ce manifeste aussi comme contribution aux réflexions des états généraux de l'économie solidaire et à consulter le site : www.lelabo-ess.org

► **François TAULELLE :**

- *« Le contexte de recentralisation pèse beaucoup sur le développement territorial et le gêne. Il faut donc surveiller de près la politique d'aménagement du territoire, comme les politiques sociales qui aménagent et déménagent le territoire... »*
- *La question de l'ingénierie : les universités ont réussi à former de nombreux agents de développement mais attention ces agents ne sont-ils pas devenus des agents de gestion avec une approche sectorielle éloignée du mouvement social ? D'où la nécessité de favoriser les échanges d'expériences et de travailler davantage sur l'esthétique et la qualité des projets.*
- *La question du temps : le Pays est un cadre très pertinent et très intéressant car il permet de prendre le temps de mettre en place des procédures.*
- *La question de l'inter-territorialité : le Pays est un bon cadre pour pouvoir la gérer en la rendant visible. »*

► **François HANNOYER :**

Il présente le projet de déclaration commune rédigée lors des ateliers qui ont précédés cette plénière:

« Les propositions ci-dessous sont des thèmes de travail et des axes de travail, non des slogans, ni des injonctions, issus des contributions faites par les membres de l'Université d'été du développement local à la suite des deux jours de travaux et de la lecture du projet de manifeste qui leur a été distribué :

- *Le manifeste ne rassemblera pas seulement les membres d'un entre-soi qui est représenté ici et aujourd'hui. Beaucoup plus largement, ce texte s'adresse et veut rassembler tous les citoyens, quelque soit leur statut – habitants, techniciens, militants, élus - , dans les territoires urbains ou ruraux, montrent que le développement local contribue à faire société.*
- *Pour être force de proposition, il faut affirmer, comprendre, analyser des exemples et des expériences, non des institutions, ni des références au passé. Si certains veulent se référer à des valeurs de base, d'autres ne croient pas devoir les nommer, moins encore les affirmer. Tous préfèrent bannir les mots valise, mauvais témoins d'idéologies mal perçues, et participer à recréer des références par le débat public et l'éducation populaire.*
- *Il faut affirmer, clarifier, renforcer le lien étroit entre développement local, démocratie et décentralisation et donc la nécessaire coopération entre l'État et les territoires en matière d'aménagement.*
- *Il faut affirmer qu'il n'y a pas d'ambiguïté entre « enracinement local » et « multi appartenances, mobilités, réseaux sociaux larges ». L'enracinement dans un territoire vécu, un territoire d'appartenance, un bassin de vie est un enracinement qui permet et conduit à faire vivre ensemble des territoires. On part des ressources humaines locales, dans un système de coopération mais vers des horizons élargis qui relient solidairement les territoires locaux, le local et le global, le local d'ici et le local d'ailleurs par la coopération internationale.*
- *Le temps manque dans le texte, dans cette université, comme dans le développement local. Il faut du temps pour installer un processus qui pense contribuer et agir pour le mieux-vivre ensemble.*

- *A l'idée d'expérimentation trop ambiguë, on préfère l'idée de créativité en la reliant d'emblée à l'évaluation démocratique. C'est l'art de mettre en mouvement, ce sont des valeurs qui nous portent vers la coopération, la solidarité et d'autres modes de développement plus que celles qui prônent l'efficacité, la rentabilité, compétitivité.*
- *Il manque dans le texte la question de la formation, de la transmission avec une ambiguïté qu'il faut lever, à savoir aller des anciens, les fondateurs, vers les jeunes (les acteurs d'aujourd'hui), pour nous permettre surtout de sortir de notre entre soi et de voir ce que les jeunes, ceux qui font le développement local aujourd'hui, ont à nous apprendre pour réinterroger nos valeurs. Les jeunes, comme d'autres populations souvent peu écoutées, ont aujourd'hui d'autres formes d'engagement qu'il faut écouter, reconnaître comme vecteurs de développement local et valoriser comme tels. Par cet apprentissage « ascendant », c'est la diversité des personnes, des territoires, des expériences que nous devons reconnaître comme définissant et nourrissant les développement local.*
- *Le développement local n'appartient plus à ceux qui ont initié la démarche, aux pionniers qui l'ont fait vivre et développé. Il ne s'agit pas de mettre des murs autour d'eux, moins encore les murs d'une chapelle ou d'une institution. Le développement local est forcément « hors-les-murs ». Il est le changement pas essence, Ce ne sont pas les institutions qui changent le monde, mais les valeurs que le développement local détecte, respecte, catalyse et mobilise pour le changement . Le développement local a une histoire dans laquelle les participants reconnaissent leurs racines, mais il n'est pas daté. »*

► C'est enfin à **Laurence BARTHE** et **Hélène SCHWARTZ** qu'il revient de clore ces trois journées :

« Au terme de ces trois journées, nous tenons à vous remercier toutes et tous pour ce remue-méninges, ces regards croisés et ces analyses d'une grande richesse. Il faut aussi remercier les équipes professionnelles de l'Université Toulouse-le Mirail et de l'Unadel pour le travail de préparation et d'organisation accompli. Certains, nous le savons n'ont pas eu un été bien reposant...

Nous tenons aussi à remercier le Centre Universitaire de l'Ariège pour la grande qualité de son accueil. Quant au projet de manifeste, nous allons désormais le finaliser à la lumière des remarques très nombreuses qui ont été formulées aujourd'hui. Cette Université d'été a été un vrai succès, tant au travers de sa fréquentation que de la qualité des échanges. Nul doute que la formule devra être reproduite. Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine, en Lorraine cette fois, pour une nouvelle étape de travail et de convivialité, et pour débattre, nous l'espérons, de préconisations ambitieuses, innovantes et décentralisatrices ! »

Une nouvelle ambition pour le développement local

Le développement local revisité au Centre universitaire de l'Ariège

Réunis à Foix durant trois jours, près de 250 acteurs du développement des territoires, élus, agents de développement, représentants de l'éducation populaire, acteurs de l'économie solidaire, militants de la démocratie locale, universitaires et consultants, sont venus de toute la France pour débattre des défis actuels auxquels sont confrontés les territoires et des transformations de l'action de développement qui en découlent.

Organisée par l'Union Nationale des Acteurs et des structures du Développement Local (UNADEL) et l'Université de Toulouse-Le Mirail, cette manifestation a permis de revisiter « le logiciel du développement local » au regard de son histoire mais aussi des pratiques qui ont pris de l'ampleur ces dernières années telles que les Cigales, les SCIC, les AMAP. Les échanges d'analyses entre universitaires, praticiens et militants ont été particulièrement riches et ont confirmé le succès de la formule.

Face aux défis modernes de la mondialisation et du changement climatique, les acteurs du développement local sont repartis de Foix convaincus que les territoires auront à l'avenir encore davantage que par le passé, un rôle clef à jouer. Ils affirment ainsi que le développement local est autant une question de lieu qu'une question de lien. A la compétitivité et à la rentabilité économique, ils opposent les valeurs de coopération et de solidarité. Loin du repli sur soi, le local doit être ouvert sur le monde et contribuer activement et sans complexe à sa transformation. De plus, dans un contexte marqué par de fortes incertitudes concernant l'avenir des politiques publiques territoriales et l'organisation institutionnelle, les participants ont mis en évidence la nécessité de renforcer le lien étroit entre développement local, démocratie et décentralisation et donc la nécessaire coopération entre l'État et les territoires en matière d'aménagement comme de développement.

L'Université d'été de Foix a marqué, en outre, le lancement d'un processus de travail entre les différentes familles d'acteurs et réseaux présents avec en premier lieu la rédaction d'un manifeste commun reformulant le concept et les pratiques du développement local. Pour ne pas subir les évolutions à venir mais être une force de propositions, les acteurs du développement local ont décidé de s'organiser pour travailler durant les prochains mois à un nouveau pacte entre territoires et collectivités. A cet égard, Carole DELGA, Vice-présidente du Conseil régional de Midi-Pyrénées a souligné tout l'intérêt que la Région, mais aussi l'Association des Régions de France porteront à ces travaux. De même, Laurent VASSALO, pour la Fédération des Foyers Ruraux et Bruno LASNIER pour le Mouvement national de l'Economie Solidaire ont confirmé leur volonté de s'impliquer dans cette dynamique.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris à l'automne 2011 en Meurthe et Moselle, à l'invitation du Président du Conseil général, Michel DINET, pour une nouvelle manifestation nationale.

ANNEXES

Annexe 1 : Rencontres avec des démarches de développement local en Ariège

► Circuit 1 : Vie socioculturelle et action associative dans une petite ville.

Circuit animé par Mariette Sibertin, Maître de Conférences en Géographie, Université de Toulouse-Le Mirail

LE CENTRE CULTUREL ET LA SCÈNE NATIONALE DE L'ESTIVE

Intervenants : Michel Pintenet, Directeur de la Scène Nationale et Norbert Méler, Maire adjoint de Foix à l'éducation

L'Estive a constitué un projet ambitieux dans le cadre de la réhabilitation d'un site industriel désaffecté pour aménager un espace à vocation culturelle permettant d'équiper la ville de Foix d'un vrai centre de services dans ce domaine. Au côté de la médiathèque, des locaux des radios locales, le centre abrite une Scène nationale. Cet équipement tient un rôle fort dans la diversification de l'offre culturelle mais aussi dans les possibilités données aux associations, collectivités... d'organiser et d'accueillir des événements importants. Cependant faire fonctionner et vivre une Scène nationale dans une petite ville d'un département rural n'est pas chose aisée. Outre des spectacles de théâtre et de chorégraphie, la Scène nationale propose tout au long de l'année de nombreuses autres animations : des concerts, des cafés littéraires, des débats thématiques, des cycles de conférences... Par ailleurs, depuis plusieurs années la Scène nationale contribue à l'aménagement et l'animation culturelle des autres territoires du département, en organisant des spectacles itinérants.

Site de la Scène nationale : www.lestive.com/

LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX

Intervenants : Berthe Lamarre, Présidente de la Fédération des Foyers Ruraux de l'Ariège, Jean-Charles Bessou, Chargé de projet

Les foyers ruraux participent activement à l'animation de la vie sociale et culturelle, notamment de par leur objectif premier qui est d'encourager les initiatives d'éducation populaire. Par rapport à leur cœur d'activité, les foyers ont ainsi développé une réflexion propre sur les enjeux du développement local, née de leur expérience de terrain. En Ariège, la fédération départementale a conduit depuis une vingtaine d'années différentes actions dans ce domaine. C'est d'abord dans le domaine de l'insertion par l'activité économique que la fédération départementale s'est notamment impliquée. Dans un deuxième temps, la fédération s'est tournée vers le développement des services solidaires de proximité, dans une réflexion partagée entre acteurs

associatifs, territoires et réseaux, une démarche élargie à d'autres mouvements de l'éducation populaire. En continuité de cette dynamique, la fédération a ainsi développé auprès de ses bénévoles des actions de formation dans les métiers de l'animation et de l'éducation territoriales.

La fédération a ainsi multiplié les démarches partenariales portant sur les actions de formation mais aussi sur les questions de diffusion culturelle, un projet est ainsi mené avec l'Estive sur les tournées itinérantes de spectacles. Cette implication de la fédération à différents niveaux de la vie locale pâtit cependant de certaines difficultés structurelles qui seront abordées par les intervenants, notamment celle portant sur les problèmes de croisement entre focales départementale et ancrage territorial.

► **Circuit 2 : Construction d'un territoire de projet et développement de nouvelles filières de l'économie rurale.**

Circuit animé par Johan Milian, Maître de Conférences en Géographie, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

LE PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

Intervenants : André Rouch, Président du PNR des Pyrénées Ariégeoises, Maire d'Alzen et Conseiller général de La Bastide de Sérou, et Elodie Roulier, Chargée de mission Bois-Forêt

<http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/>

L'ASSOCIATION ESPACE

Intervenants : William Ackroyd, Président de l'association, et Pascale Sans, Chargée de projet

<http://seronais.espace.free.fr/index.html>

Comme de nombreux espaces de moyenne montagne, le Séronais a été fortement marqué par l'exode au cours du 20^{ème} s.. Cependant il a aussi revêtu depuis les années 70 une forte attractivité pour les néoruraux, dont certains ont essayé de s'y installer durablement. Dès cette époque ce canton s'est distingué en encourageant les initiatives locales pour maintenir la population mais aussi accueillir et insérer ces nouveaux habitants. L'association ESPACE est née de cette préoccupation, son action visant à épauler les porteurs de projet dans la création, la reprise ou la dynamisation de leur activité professionnelle. Elle illustre la mobilisation de ce territoire pour renverser l'image d'une ruralité marquée par la précarité de l'emploi et parfois aussi celle des habitants, une image qui reste très présente malgré l'arrivée de nouveaux immigrants plus fortunés, dans la vague de "l'embourgeoisement" des campagnes.

Le Séronais est aussi un territoire pilote en Ariège pour l'intégration des problématiques du développement durable comme assise à de nouveaux projets de territoire. Il a été l'un des piliers

de l'émergence du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et continue à expérimenter dans de nombreux domaines touchant à la promotion d'une économie soucieuse de son volet social et de ses liens avec l'environnement : promotion du télétravail, agriculture biologique et cantines scolaires bio, et depuis quelques années, l'appui à la restructuration de la filière bois en Ariège. Cette mission qui est aujourd'hui passée sous l'égide du PNR, représente un enjeu fort localement mais plus largement pour une grande partie de la zone de montagne du département. Sous-exploitée, parfois mal gérée, la filière bois ariégeoise a souffert d'handicaps structurels (coûts d'exploitation, qualité des bois) mais aussi de complications plus sociales (morcellement de la propriété, absence de véritable filière organisée). Cette situation tente d'être corrigée dans le cadre des projets engagés notamment sur ce secteur autour du bois.

LE SITE DE LA FERME D'ICART

Démarré par la Communauté de Communes du Séronais, puis soutenu par le PER Bois de 1^{ère} génération labellisé en 2006, le projet de restauration de la Ferme d'Icart, ancienne bâtisse traditionnelle portait l'objectif de regrouper sur un même lieu différentes filières professionnelles travaillant sur le bois, les énergies renouvelables et l'éco-construction. Ce site constitue aujourd'hui à la fois un espace de travail (il abrite le siège et les bureaux de plusieurs entreprises), un site d'accueil du public et une vitrine de l'action du territoire en matière de développement durable.

- Circuit 3 : Animation de la vie entrepreneuriale, montage de projets innovants et relance de l'économie agricole en zone rurale défavorisée.

Circuit animé par Laurence Barthe, Maître de Conférences en Géographie, Université de Toulouse-Le Mirail

ARIEGE EXPANSION

Intervenants : Didier Kuss, Directeur d'Ariège Expansion, Hervé Denudt, Chargé de mission, et Johanna Izoute, stagiaire qui a travaillé auprès des professionnels de santé

Rôle d'un Comité d'expansion dans un département rural :

L'action d'un comité d'expansion dans un département rural comme l'Ariège est précieuse pour prolonger l'action du Conseil Général sur le terrain du développement économique. Ses missions, ses enjeux, ses défis, ont ainsi rappelés par l'équipe.

Présentation du Projet E-Santé :

En lien avec les compétences directes du Conseil Général de l'Ariège (social, dépendance), l'agence de développement économique Ariège Expansion travaille au développement et à la structuration de la filière des « technologies et services pour l'autonomie des personnes, le maintien à domicile et la e-santé ». Dans un contexte actuel national visant à diminuer le poids et les coûts du secteur médico-social par le développement du maintien à domicile, contexte crucial

pour un territoire rural et de montagne se devant d'assurer un accès égalitaire aux soins, Ariège Expansion s'appuie pour son action sur le recensement des besoins formulés par les acteurs de la santé ou de la vieillesse, une infrastructure départementale très haut-débit, un réseau départemental de pépinières d'entreprises, des dispositifs de financement mobilisables sur le territoire ainsi que sur Ludovia : l'Université d'été de la e-éducation, des applications Multimédia Ludiques et Pédagogiques, dont une journée est dédiée à la Santé, au Handicap et au Vieillissement.

H. Denudt assisté de J. Izaute ont présenté la construction de ce projet, sur un domaine d'action nouveau pour le Comité d'Expansion, en lien avec les professionnels de santé. Ce projet prend forme à travers l'élaboration d'un dossier de PER 2^{ème} génération pour la 2^{ème} vague (octobre 2010) ; un COPIL s'étant d'ailleurs tenu la veille de la visite.

SCOP DOUCTOUYRE

Intervenants : Gilles Talbach, Directeur, et Florent Pauly, Chargé de mission Environnement et Développement Local

SCOP Douctouyre : présentation du projet et des activités : reportage en ligne
http://www.ariegenews.com/ariege/agriculture_environnement/2010/18229/la-scop-du-douctouyre-pour-une-gestion-durable-du-territoire.html

LE PAYS des PYRENEES CATHARES

Intervenants : Marc Carballido, Président du Pays, et Ronan Guiavarc'h, Directeur

Comment dans une vallée des Prépyrénées, les acteurs locaux s'organisent pour prendre en charge des enjeux d'entretien de l'espace rural, tout en cherchant à construire une activité économique viable, ancrée dans le territoire, permettant ainsi de construire dans la durée du tissu social ?

L'échange a porté sur la diversification des domaines d'activités au sein de l'entreprise :

- le démarrage par des missions d'entretien de l'espace pastoral en estives en lien avec la Fédé pastorale 09
- l'acquisition de compétences pour la gestion des bords de rivière, au service des collectivités et des particuliers
- les tentatives jusqu'ici sans succès pour investir certains créneaux comme la réhabilitation du petit patrimoine bâti en pierre
- pour en venir progressivement à la filière bois, objectif initial du projet de SCOP : comment valoriser la forêt paysanne (petite, morcelée, souvent mal gérée) et lui proposer des débouchés commerciaux, d'où le besoin de monter des équipements : plateforme outil indispensable,

réalisée en partie grâce au 1^{er} PER Bois de l'Ariège, inaugurée fin 2009 ; mais aussi d'agir dans la durée pour mobiliser les propriétaires et trouver des accords.

La rencontre a également abordé le choix de fonctionner au moyen d'une forme d'organisation entrepreneuriale et sociale particulière : la structure de la SCOP, qui a pris la suite d'une première association montée sur ces thématiques, qui est rapidement arrivée à un régime de croisière, stabilisant 11 emplois temps plein.

Enfin ont été questionnés le rôle du Pays dans l'accompagnement et l'encadrement de cette dynamique, mais aussi les limites / divergences qui peuvent apparaître entre dynamique entrepreneuriale et projet territorial.

► Circuit 4 : Les activités touristiques, supports de projets et d'innovation dans un département de montagne.

Circuit animé par Pierre Torrente, CETIA, Université de Toulouse-Le Mirail

LE PARC DE LA PREHISTOIRE DE TARASCON s/ARIEGE

Intervenants : Pascal Alard, Directeur du Parc de la Préhistoire , Jean-Louis Attané, Directeur de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, Conseil Général de l'Ariège

Quinze ans après son ouverture le Parc de la Préhistoire de Tarascon s'est imposé comme un des hauts-lieux touristiques de l'Ariège, accueillant plus de 70 000 visiteurs par an. Dès l'origine cet équipement a été imaginé comme un site multifonctionnel : au côté de sa dimension ludique et éducative, le Parc abrite des locaux et des espaces de travail pour les chercheurs spécialistes de la Préhistoire et de l'Art pariétal. Les participants ont d'ailleurs visité le site au moment où se tenait le Congrès mondial de l'IFRAO (*International Federation of Rock Art Organizations*) consacré à *L'Art pléistocène dans le monde*, rassemblant quelques 350 spécialistes. Site majeur du tourisme culturel en Ariège, le Parc de la Préhistoire tient une place importante dans un édifice plus large porté par le Conseil général de l'Ariège, visant à organiser, coordonner et dynamiser l'ensemble de la politique touristique à l'échelle du département. Cette dimension essentielle pour comprendre le rôle éminent du tourisme et de ses activités induites, a également été abordée dans les échanges.

Site du Parc :

<http://www.sesta.fr/parc-de-la-prehistoire.html>

Le Congrès des préhistoriens :

http://www.ariegenews.com/ariege/actualites_economie/2010/22874/les-plus-eminents-specialistes-mondiaux-de-la-prehistoire-en-congres-e.html

LA FERME DU QUIÉ

Intervenant : Philippe Lacube, éleveur et gérant de la Ferme du Quié

Dans une toute autre dimension de l'activité touristique ariégeoise, les participants ont rencontré l'un des initiateurs des pratiques de diversification agricole dans ces vallées. Eleveur, ancien coopérateur agricole en Amérique du Sud, militant associatif, Philippe Lacube représente une nouvelle génération d'agriculteurs qui a ouvert son activité au tourisme. A travers les différentes facettes de son métier (accueil sur l'exploitation, transformation et vente directe, visites commentées en estives) son expérience évoque les mutations d'une profession qui demeure indispensable pour l'entretien de la ressource touristique des vallées (paysage pastoral, empreinte agricole). En résonance avec l'évolution des goûts et des modes, elle témoigne également de l'apparition de nouveaux services et produits qui confortent le secteur du tourisme rural au côté d'autres segments de l'activité touristique plus classiques (sports d'hiver, tourisme vert, thermalisme).

L'accueil en estives :

<http://www.ariegenews.com/news/news-5728.html>



Visite du site de la ferme d'Icart dans la Communauté de communes du Séronnais

(Photo : José Dhers)

Annexe 2 : Brefs aperçus des projections débats du jeudi soir : « le développement local, vu d'ailleurs »

► « Le développement local en Argentine »

Intervenant : Roberto Bustos, Professeur de géographie à l'Université de Bahia Blanca (Argentine)

Animatrice : Sonja Kellenberger, Chargée de mission de l'Unadel

La séance sur le développement local en Argentine fut fort stimulante : malgré l'heure tardive, la salle de projection était pleine, et malgré une courte projection introductive de 10 minutes, Roberto Bustos a su capté l'attention et l'intérêt de l'auditoire. Et pour cause ! Le contexte historique récent en Argentine, fortement impacté par la crise économique de 2001, a aussi été marqué par l'irruption d'une forte mobilisation sociale et citoyenne dans le champ du développement local. Par exemple, de nombreuses coopératives ont été créées par les ouvriers eux-mêmes à la suite de la faillite des entreprises au statut « classique » qui les employaient auparavant. Maintes initiatives locales ont émergé, portées par les acteurs locaux et se sont s'imbriquées au fil des années avec les politiques publiques locales de façon productive et créatrice d'alternatives dans le champ économique et dans le champ démocratique. C'est ainsi que dans la ville de Rosario, des formes alternatives de développement urbain voient le jour : budgets participatifs, comités de voisins... entre autres. Cet aperçu des processus à l'œuvre en Argentine a « ouvert un appétit » des participants pour ces démarches innovantes et mis en lumière les liens entre économie solidaire, développement local et implication citoyenne, liens qui sont à renforcer en France.

Un site internet en relation avec le thème : <http://www.mediascitoyens.org/Argentine-le-budget-participatif.html>

► « Les territoires en transition et l'après pétrole »

Intervenante : Kitty de Bruin, initiatrice de la démarche *Salies en Transition* (64)

Animateur : Johan Milian, Maître de Conférences en Géographie, Université Paris 8

Comment un territoire peut-il diminuer sa dépendance au pétrole ? Tel était le thème de l'extrait vidéo qui a introduit l'atelier, commenté ensuite par Kitty de Bruin. Le mouvement *Villes en Transition* qui a démarré en Irlande et en Angleterre à la fin des années 1990 porte cette ambition en s'appuyant sur la mobilisation citoyenne. De nombreuses initiatives locales tentent d'expérimenter et de réfléchir à la civilisation de l'après-pétrole. 160 projets de *Territoires en transition* sont aujourd'hui lancés à travers le monde, la démarche se trouvant déclinée à différentes échelles, en fonction des opportunités locales (villes, villages, quartiers). Souvent réduit à sa dimension la plus emblématique, la question énergétique, ce mouvement conduit en fait à s'intéresser à de nombreux aspects de nos pratiques : les transports, le chauffage ou encore l'alimentation et les modes de

consommation. *Villes en transition* interpelle ainsi directement les structures et les leviers de développement local en interrogeant des dimensions aussi essentielles que :

- la recomposition des relations entre acteurs publics et privés ;
- la construction de nouveaux cadres d'action collective et leur articulation avec les outils, les normes et les mécanismes de gouvernance territoriale déjà existants ;
- la reconstruction de l'économie locale autour de systèmes favorisant la proximité et les circuits courts etc.

Cette démarche ambitieuse, qui se veut synonyme de changement, de transformation de nos pratiques, exige nécessairement une forte dynamique participative. C'est donc aussi autour des méthodes qui peuvent stimuler l'enthousiasme et la dynamique créative que se situent les enjeux de cette démarche.

Site internet : <http://www.villesentransition.net/>

► **La Ferme agro-écologique de Kaydara, une initiative locale de formation d'entrepreneurs ruraux au Sénégal.**

Intervenants : Association Jardins d'Afrique, **Gora N'Diaye** (Président) et **Josette Girard** (Trésorière)

Animateur : **Yves-Marie Szymusiak**, administrateur de l'Unadel

Cette action de développement local a été choisie notamment parce qu'elle est issue d'une réflexion conjointe Nord-Sud, en l'occurrence du Finistère et de la Sarthe avec le Sénégal, pour opérer des transferts réciproques de savoir-faire.

Dans la foulée de l'extrait vidéo projeté (réalisé par la télévision Sénégalais), la présentation de l'action a été faite conjointement par la trésorière (française) et par le président (sénégalais) de l'association Jardins d'Afrique. Il s'agit d'un centre de formation, situé près de Fimela (région de Fatick), qui forme de jeunes Sénégalais à des pratiques agro-écologiques de maraîchage et d'arboriculture, au petit élevage et à la gestion. Les élèves s'engagent, à l'issue de leur formation, à former d'autres jeunes. L'enseignement et la pratique sont centrés sur la réduction maximale de l'empreinte écologique de l'activité agricole, ce qui a été rendu possible par les échanges réguliers avec des professionnels et des étudiants stagiaires français (Ex : les ingénieurs de Purpan en Midi Pyrénées) et par les appuis de collectivités territoriales de France. En retour, l'association Jardins d'Afrique tient régulièrement informé ses partenaires français de son impact sur l'environnement, sur la formation et sur l'évolution de ses pratiques. Cette action est donc une action de développement local pilote, répondant aux besoins de formation et d'insertion des jeunes dans un contexte socio économique difficile et contribuant fortement à lutter contre la désertification via le reboisement et le développement d'une agriculture biologique.

Les sites internet de Jardins d'Afrique : <http://www.jardins-afrique.com/giornale/primapagina.asp>

<http://www.jardins-afrique.org/index.php?Ferme-ecole-agro-ecologique-de-kaydara>

► Etre agent de développement en Afrique de l'Ouest

Intervenants : Vincent Gomis, Coordinateur du GRDR en Guinée Bissau, Malique Gomez et Alberto Da Silva, agents de développement du GRDR en Guinée Bissau

Animateur : Laurent Bielecki, Directeur de l'Association Régionale de Développement Local de PACA

Les représentants du GRDR de Guinée nous ont invité lors de cette soirée du 9 septembre 2010 à visionner un film documentaire relatant leur méthodologie de projet de développement en Afrique de l'Ouest.

En dépit de la distance qui nous sépare et des différences liées aux spécificités des contextes locaux, beaucoup de rapprochements sont à opérer entre ces expériences africaines et les réalités vécues par de nombreux agents de développement français. En particulier, le film et les échanges qu'il a engendré ont notamment mis en avant la fonction centrale de l'animation territoriale dans la construction des dynamiques collectives permettant la définition et la mise en œuvre concrète d'un projet de développement quel qu'il soit et où qu'il soit.

Nos amis africains nous ont justement permis de rappeler qu'avant d'être un ensemble coordonné de procédures, le développement local était avant tout un processus fondé sur des mobilisations sociales et appelant des méthodologies adaptées. L'intégration de ces enjeux interroge les postures et les pratiques des professionnels, souvent pris en tension entre des impératifs divergents et placés dans un système complexe de contraintes (gestion/ projet ; procédures / processus ; etc.). De fait, l'analyse et l'échange autour de ces pratiques – et pourquoi pas d'un continent à l'autre – pourrait constituer un chantier tout à fait intéressant dans la connaissance et la performance du développement local.

Le site internet du GRDR : www.grdr.org



Roberto Bustos présentant le mode de gouvernance de la ville de Rosario en Argentine

(Photo : José Dhers)

Annexe 3 : « La déclaration de Foix pour un développement local à la mesure des défis contemporains » - Constats et analyse des transformations du développement local au regard des défis auxquels sont confrontés les territoires et les populations.

L'université d'été du développement local¹, organisée à Foix par l'UNADEL et l'Université Toulouse le Mirail en septembre 2010, a permis de réunir 250 personnes issues d'horizons sociaux divers : élus, agents de développement, représentants de l'éducation populaire, acteurs de l'économie solidaire, militants de la démocratie locale, universitaires et consultants. Durant trois jours, tous ont pu croiser leurs regards sur l'évolution des modes de vie et partager l'analyse des mutations qui impactent aujourd'hui les territoires. Tous ont exprimé une même conviction et réaffirmé l'intérêt et la pertinence de l'approche territoriale et des pratiques de développement local pour relever les défis contemporains d'un univers à la complexité croissante.

Nous partageons une histoire commune

Même s'il est enseigné aujourd'hui dans les universités, le développement local n'est pas une science. Il est avant tout affaire de convictions et de volonté. C'est aussi une pratique fondée sur une histoire riche d'expériences multiples. En 1965, un territoire en crise tente d'inverser les tendances de déclin et d'exode rural en mobilisant ses forces vives dans l'élaboration d'un projet global. Il prend alors le nom de Pays et se réclame explicitement d'une dynamique du développement local. Cette dynamique essaime... Ce n'est que 10 ans plus tard, tandis qu'une cinquantaine d'autres territoires ont déjà suivi volontairement cette voie, que l'État, via la DATAR et les Contrats de Pays, reconnaît, encourage et soutient cette démarche par la mise en place d'une politique contractuelle. En 1982, ce mouvement qui compte près d'une centaine de structures territoriales s'organise et s'affirme nationalement. A partir de cette même année, la politique de développement social urbain élargit progressivement la base de ceux qui élus, militants, professionnels se reconnaissent dans les valeurs et les démarches du développement local. En intégrant alors les problématiques de la ville, le mouvement du développement local va se trouver ainsi mobilisé directement au cœur de la question sociale. En 1995 (loi Pasqua) et surtout en 1999 (loi Voynet), les Pays et les territoires de projets connaissent enfin une existence légale.

Cette expansion des démarches de développement local sur la plus grande partie du territoire national a bénéficié de deux mouvements : d'une part de la décentralisation qui s'est construite sur la reconnaissance de l'autonomie des acteurs locaux ; d'autre part du développement de l'intercommunalité qui a permis de conduire des politiques publiques à une échelle plus pertinente que celle de la commune.

Durant toutes ces années, le mouvement du développement local a prouvé qu'il était capable d'évoluer au delà des seules logiques institutionnelles. Nourrissant à l'origine l'utopie d'un développement endogène, il a su s'ouvrir à des partenariats multiples aussi bien au niveau thématique que territorial. Issu d'expériences menées dans les pays du Sud et de mobilisations sociales au Nord, il a inventé des modes d'animation et de participation citoyenne et il a été capable

¹ *L'Université d'été du développement local s'est déroulée les 9, 10 et 11 septembre 2010 au Centre universitaire de Foix.*

de bâtir des ingénieries de très grande qualité. Parti d'un rêve d'espaces rationnels et stables, il a su faire vivre des espaces ouverts et à géométrie variable. Le développement local, c'est le pari de l'intelligence collective, c'est le refus de suivre passivement des scénarios écrits dans d'autres lieux, c'est la volonté d'agir collectivement pour ne plus subir mais pour reprendre en main son avenir.

Aujourd'hui, nous tirons les leçons de cette histoire pour relever les défis de notre temps.

Des défis planétaires d'une ampleur inégalée

En quelques décennies le monde a profondément changé et des défis d'une ampleur inégalée nous interpellent dans nos pratiques, nos comportements et notre modèle de développement. Ce sont d'une part les défis écologiques, avec le changement climatique, la très grande fragilisation du vivant et des ressources naturelles, et la question inquiétante de l'après-pétrole. Ce sont aussi les défis socio-économiques avec la mondialisation libérale, la financiarisation et la déshumanisation de l'économie et la généralisation de la logique de compétition qui remettent en question les progrès sociaux, accroissent les inégalités entre les personnes mais aussi entre les territoires.

Si ces processus sont complexes, nous savons qu'ils sont reliés les uns aux autres et que chacun de nos choix a des conséquences écologiques, sociales et économiques que nous devons anticiper pour mieux les maîtriser. Ces enjeux planétaires engagent désormais notre responsabilité individuelle et collective et nous invitent à de nouveaux modes de consommation et de production, de gestion de l'espace, des transports et de l'habitat. Cette conscience des défis globaux auxquels nous sommes confrontés modifie aujourd'hui profondément les finalités et les modalités de l'action de développement au sein des territoires.

Un territoire national en pleine mutation, une action publique en crise

Depuis les années 80, l'importance croissante des déplacements et l'explosion des mobilités ont transformé en profondeur les modes de vie et les territoires. L'espace périurbain est devenu un tiers espace complexe et la diffusion des modes de vie urbains s'est généralisée. Ces mouvements engendrent un phénomène de multi-appartenance territoriale chez les individus mais aussi un décalage de plus en plus important entre les échelles de traitements des problématiques du développement et les périmètres des collectivités territoriales, c'est-à-dire entre les territoires de projet et les territoires administratifs. La gestion des affaires publiques, comme la conception et la mise en œuvre des actions de développement, ne peuvent plus s'inscrire dans un périmètre donné auquel correspondrait une structure publique unique et des compétences spécialisées. Cette vision promue en particulier par la réforme des collectivités territoriales s'avère particulièrement anachronique car inadaptée aux enjeux contemporains.

La géographie et les modalités de l'action publique évoluent elles aussi très fortement. En quelques années, des réformes essentiellement comptables et destructurantes se sont succédées à un rythme soutenu. Nul doute qu'il y ait des réformes à conduire pour accompagner de nouveaux enjeux, mais ces démarches décrétées depuis l'Etat central, sans concertation avec les territoires, dans le mépris des élus locaux et sans anticipation réelle des conséquences, s'avèrent dramatiques pour les habitants et les zones les plus fragiles qu'il s'agisse d'espaces ruraux éloignés des métropoles ou de quartiers stigmatisés. Cette vision très libérale de l'aménagement du territoire organise en fait la

désertification de nombreux territoires au bénéfice de la concentration et du dynamisme de quelques-uns et remet en question la continuité même de l'Etat et la qualité de ses services.

Sous prétexte de réforme, de modernisation et de rationalisation, nous assistons à un « grand déménagement des territoires » et à un processus de recentralisation qui privilégie les raisons de la finance à l'équité territoriale et substitue la compétitivité à la solidarité. L'Etat remet en cause l'autonomie constitutionnelle des collectivités territoriales et vise à les transformer en simples gestionnaires de ses propres programmes. De la même manière, les logiques de mise en concurrence réduisent désormais beaucoup d'associations au rôle de prestataire de service, ceci, au détriment de la reconnaissance de leur capacité d'innovation citoyenne et de leur contribution à la production du bien commun.

Le territoire local, espace de la cohésion sociale et de la citoyenneté active

La réflexion nationale et internationale sur les nouveaux indicateurs de richesse montre que la richesse d'un territoire ne repose pas seulement sur ses ressources naturelles ni sur sa capacité productive. Si l'être humain est au cœur de l'économie, l'attractivité d'un territoire et le bonheur de ses habitants ne se mesurent pas en réalité par l'accumulation de richesses financières, mais par l'appréciation du bien être local.

Le territoire vécu est en constante évolution. Bien que celui-ci s'étende, il demeure pourtant le lieu de la vie quotidienne, l'espace du débat citoyen, de l'adaptation des interventions publiques aux réalités locales et de leur appropriation par le plus grand nombre. Avant d'être un périmètre administratif ou même une zone géographique, il est d'abord un ensemble humain et le nœud de leurs relations. Il doit favoriser l'apprentissage de la vie collective et constituer un espace privilégié du dialogue social et de mutualisations. Il doit intégrer aussi les populations les plus démunies par une mixité sociale choisie.

De nombreuses pratiques de concertation, de consultation et de participation se sont développées ces vingt dernières années. Certaines d'entre elles, comme les conseils de développement, ont permis jusqu'à présent, de rapprocher élus et citoyens. C'est bien au niveau du territoire que s'inventent et se renouvellent la citoyenneté et la démocratie locale. Partageant les savoirs et les valeurs de l'éducation populaire, le développement local invente des approches spécifiques et différenciées, adaptées aux réalités locales permettant à des individus et des groupes jusque là en retrait de devenir des citoyens actifs et des acteurs collectifs du développement. C'est cet apprentissage « ascendant » et cette diversité des acteurs, des territoires et des expériences qui caractérisent le développement local.

Le territoire de vie, creuset d'un autre modèle de développement

La mondialisation ne signifie pas la fin de l'approche territoriale. Bien au contraire, le territoire demeure, plus que jamais, un creuset d'innovations sociales, économiques, culturelles et environnementales. C'est aussi à l'échelon local que l'on peut mobiliser les énergies renouvelables, lutter contre le changement climatique et faire émerger des ressources nouvelles pour améliorer les conditions de vie et développer le bien être collectif. C'est au niveau du territoire que se tissent et s'inventent les initiatives économiques qui placent l'être humain au cœur du développement, tels

que les clubs d'investissement solidaire, les SCOP, les AMAP... Tous ces projets à l'œuvre témoignent d'une dynamique permanente de créativité. Ils démontrent aussi que le développement local porte des valeurs très différentes de la rentabilité économique et de la compétitivité : celles de la solidarité et de la coopération. C'est en particulier dans les territoires que s'invente aujourd'hui un autre modèle de développement.

Face à la mobilité croissante des entreprises, à la montée en puissance d'une économie financière virtuelle et aux crises récurrentes du modèle économique néolibéral, le mouvement du développement local est porteur d'alternatives. Il affirme nécessaire et possible de renforcer l'ancrage local de l'économie pour construire dans la durée un bien être collectif et peser sur l'économie-monde. De nombreuses initiatives existent déjà dans les territoires mais une attention et une ampleur nouvelles doivent être données à l'économie sociale et solidaire, à l'économie environnementale et à l'économie des services. Le mouvement du développement local entend jouer un rôle majeur dans cette optique en associant les citoyens, les collectivités publiques, les associations et les entreprises à cette ambition collective.

Le développement local, une question de lien autant qu'une question de lieu

Ce n'est pas la proximité seule qui construit le développement, mais l'échange, le partage, le réseau et le lien. Les nouvelles technologies de la communication permettent de mettre les territoires en réseaux : réseaux d'entreprises, réseaux de villes, réseaux d'acteurs de la vie sociale et culturelle pour le partage des connaissances et la mutualisation des ressources. Cependant le développement des relations "virtuelles" n'épuise pas la demande de véritables rencontres, des moments de partage, de convivialité qui reste forte chez les habitants. C'est aussi le lien qui donne corps à la proximité.

Le local et le mondial, le territoire et la planète sont les deux faces d'une même pièce. L'un ne va pas sans l'autre. Nous savons que l'avenir de nos territoires et de leurs habitants dépend du destin d'autres territoires. La conscience de cette interdépendance transforme désormais l'action de développement dans les territoires. Loin du repli sur soi ou d'une compétition exacerbée, le mouvement du développement local affirme que l'avenir des territoires est dans un accroissement des coopérations, des échanges et des solidarités. À la normalisation par la mondialisation des économies, nous opposons la mondialisation des solidarités.

C'est bien à partir de l'initiative locale que l'on peut agir sur le global et contribuer à la transformation du monde.

Donner un nouvel élan à la décentralisation, construire une nouvelle gouvernance

Chaque territoire est inséré dans d'autres, de l'Europe à la commune en passant par l'Etat, la Région, le Département et l'intercommunalité. C'est de la capacité de l'ensemble de ces niveaux à développer des stratégies communes de développement que dépend le dynamisme des territoires. Contrairement à la logique de spécialisation et de répartition des compétences instituées par la réforme des collectivités territoriales, c'est l'exercice de la responsabilité partagée qu'il faut rechercher. Avec les mobilités croissantes et la prise en compte de phénomènes tels que l'interterritorialité, de nouveaux agencements institutionnels doivent être imaginés et de nouveaux systèmes de relations sont à inventer.

La logique actuelle de recentralisation est à contre-courant de l'histoire, à contre-courant d'une confiance et d'une responsabilité que les citoyens réclament. Pour relever les défis contemporains, il est urgent de promouvoir des modes d'organisation permettant la diffusion d'une culture de responsabilité et de solidarité, qui suscitent l'inventivité et soutiennent les projets. Il est indispensable de faire évoluer non seulement nos comportements mais aussi de repenser l'organisation de l'action publique elle-même en privilégiant les logiques de coopération et non de concurrence, la transversalité et non la verticalité, les processus de développement et non les procédures. Les relations entre société civile et institutions doivent évoluer, les relations entre les acteurs publics aussi.

Il s'agit de promouvoir une nouvelle gouvernance territoriale basée sur une logique de co-construction, de co-élaboration et de co-mise en œuvre de l'action publique. Car, en réalité, c'est d'un nouvel élan de décentralisation dont les citoyens et leurs instances de gouvernance ont véritablement besoin et non d'une régression démocratique et institutionnelle.

Le mouvement du développement local est convaincu que la réponse aux multiples crises actuelles ne viendra pas uniquement des politiques communautaires ou nationales, mais qu'elle se construira aussi au travers des démarches locales et des mobilisations citoyennes. D'autres courants de pensée et d'autres familles partagent aujourd'hui, les mêmes craintes, les mêmes constats et cette même volonté de transformation. L'enjeu est désormais d'élargir cette mobilisation à un grand nombre d'acteurs et d'organisations autour d'une dynamique commune de résistance, de réflexion et de propositions.

C'est un enjeu politique, un enjeu de société qui appelle à un engagement collectif pour répondre ensemble aux défis de notre temps.

Cette déclaration est le fruit d'un travail collectif qui a mobilisé l'ensemble des participants de l'Université d'été du développement local et de nombreux réseaux associatifs nationaux et régionaux : ADELS, ARDL PACA, Carrefour des Pays Lorrains, Collectif Ville Campagne, Confédération Nationale des Foyers Ruraux, Inter réseaux des professionnels du Développement Social Urbain, MDS, Mouvement national de l'Economie Solidaire, Solidarité Ville, UNADEL.

Annexe 4 : Liste des participants

Ackroyd William	Président de l'association Espace	La Bastide de Sérou (09)
Alard Pascal	Parc de la préhistoire de Tarascon-sur-Ariège	Tarascon-sur-Ariège (09)
Andrieu Eric	Président du Pays Corbières Minervois	Lézignan-Corbières (11)
Andrieu Pierre Jean	Université de Paris 7	Paris (75)
Arellano Sandra	Communauté de communes du Bassin Decazeville-Aubin	Decazeville (12)
Attané Jean-Louis	Conseil général de l'Ariège	Foix (09)
Athané François	Conseil régional Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Marseille (13)
Aubry Dominique	ARDL PACA	Marseille (13)
Auricoste Caroline	INRA / SAD Toulouse	Castanet-Tolosan (31)
Authié Jean Claude	Communauté de commune Pays de Mirepoix	Mirepoix (09)
Baldit Isabelle	Association Traditions en Aubrac	Saint-Chely d'Aubrac (12)
Ballaguy Nathalie	Taxi Paysage	Burret (09)
Ballan Etienne	Association ARENES	Marseille (13)
Baudean Pierre	Fédération CIVAM Haute-Garonne	Martre-Tolosan (31)
Bardy Didier	La librairie des Territoires	Sarrant (32)
Barthe Laurence	UMR Dynamiques Rurales Université Toulouse le Mirail	Toulouse (31)
Bazerque Laurent	CACG Mission Agro-Alimentaire Pyrénées	Castanet-Tolosan (31)
Benazet Walter	Pays Corbières-Minervois	Lezignan-Corbières (11)

Benson Emmanuelle	Pays Corbières-Minervois	Lezignan-Corbières (11)
Bergé Alain	Pays Narbonnaise	Narbonne (11)
Bertholy Didier	Syndicat mixte du Pays de Tulle	Tulle (19)
Bertrand Roger	Consultant/ Chargé de mission indépendant	Freycenet La Tour (43)
Besses Karine	Association ARENES	Marseille (13)
Bessou Jean-Charles	Fédération départementale des Foyers Ruraux de l'Ariège	Foix (09)
Bielicki Laurent	ARDL PACA	Marseille (13)
Billaud Sylvie	Etudiante Master 2 professionnel Aménagement et Développement Transfrontaliers de la Montagne	Foix (09)
Blanc Magali	Association de développement autour du Tauch	Tuchan (11)
Boudou André	Ligue de l'enseignement Haute-Garonne	Toulouse (31)
Bonnefoy Cecile	Collectif Ville Campagne	Limoges (87)
Bonrepaux Augustin	Président du Conseil Général de l'Ariège	Foix (09)
Bustos Roberto	Université de Bahia Blanca (Argentine)	Argentine
Cabos Jean-Pierre	Assistant Pôle Formation	
Carballido Marc	Président du Pays des Pyrénées-Cathares Vice-président du Conseil régionale de Midi-Pyrénées	Lavelanet (09)
Carbasse Phillippe	IRDSU	Perpignan (66)
Carpentier Claude	Association de développement local et durable du canton de Durban	Jonquièrre (11)
Chabrol Cécile	Pays Tregor Goëlo	Cote d'Armor (22)
Charles Marianne	Pays des Nestes	Pyrénées Atlantiques
Chardon Florian	Pays des Terres Romanes	Prades (66)
Chassagne Vincent	Consultant 2is // Mairie-conseil	Revel (31)

Chrétien Didier	Actéas	Landéda (29)
Clain Elisabeth	Maire adjointe de Foix	Foix (09)
Clary Philippe	Conseil régional Midi-Pyrénées	Toulouse (31)
Clément David	Communauté de communes d'Auzat et du Vicdessos	Auzat (09)
Cluzet Gilles	Chambre d'Agriculture du Lot	Cahors (46)
Cometti Edwige	Maison de l'initiative Kaleisens	Toulouse (31)
Contal Virginie	Communauté de Communes de la Mortagne	Gerbeviller (54)
Cottier Laurent		
Couderc Cécile	Fédération Midi-Pyrénées des Foyers Ruraux	Ramonville (31)
Coudert Olivia	ATERM	Rodez (12)
Cujives Didier	Président du Pays Tolosan	Paulhac (31)
Crépon Elsa	Pays Dignois	Digne-les-Bains (04)
Da Silva Alberto	GRDR Guinée Bissau	Guinée-Bissau
Da Silva Liliane	Objectif Plein Emploi	L-5886 Hesperange Luxembourg
Dalbiès Henri	Pays A3V	Alpes-de-haute-Provence (05)
Dascon François	ENFA Toulouse	Toulouse-Auzeville (31)
Daynac Christian	Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Tulois	Allamps (54)
De Blic Cécile	Carrefour des Pays Lorrains	Colombey Les Belles (54)
De Bruin Kitty	Villes en transition	Saliès de Béarn (64)
De Cheveigné Suzanne	CNRS	Marseille (13)
Della Signora Sandra	Chambre d'agriculture de l'Aude GAL Haute Vallée de l'Aude	Limoux (11)
Delbos Oliver	Communauté de communes du Pays de Colombey des vals et plateaux des Monts de Lacaune	Vabre (81)
Delga Carole	Vice-présidente du Conseil régional Midi-Pyrénées	Toulouse (31)

Denoual Olivier	Agence de service et de paiement	Limoges (87)
Denudt Hervé	Ariège Expansion	Verniolle (09)
Depaquit Serge	Adels	Paris (75)
Delrieu Françoise	Ressources et Territoires	Toulouse (31)
Dhenain Sandrine	Association ARENES	Marseille (13)
Dhers Georges	INDL	Blagnac (31)
Dhers Jose	UNADEL /ADREHS/IDELIF	Paris (75)
Domenech Albert	Association AGECA/IDELIF	Paris (75)
Doré Gwenaël	APFP	Paris (75)
Doussiet Claude	Parti radical- Ecologie Radicale	Le Mas d'Azil (09)
Ducoulombier Cécile	Association Terroirs et Cultures	Montpellier (34)
Duigou Sterenn	Adels – revue « Territoires"	Paris (75)
Elyakime Bernard	INRA	Castanet-Tolosan (31)
Eychenne Corinne	UMR Dynamiques Rurales Université Toulouse le Mirail	Toulouse (31)
Faine Jacques	Association Mon Village Demain	Caylus (82)
Fontorbes Jean-Pascal	UMR Dynamiques Rurales ENFA	Toulouse (31)
Fontant Anne	Centre communal d'action sociale de Lourdes	Lourdes (65)
Garcia Emilio	Etudiant Master 2 professionnel Aménagement et Développement Transfrontaliers de la Montagne	Foix (09)
Garcelon Sophie		Toulouse (31)
Garrigues Roland	Conseiller général Tarn-et-Garonne	Montauban (82)
Gasselin Gérard	Solidarité Villes	Toulouse (31)
Gaudant Nathalie	Cabinet CIRES Consultants	Toulouse (31)
Gaulier Hélène	ADEPFO	Toulouse (31)

Geffray Thierry	Communauté de communes du Diois	Bellegarde en Diois (26)
Geffroy Sabrina	Réseau des conservatoires d'espaces naturels	Alzen (09)
Gil Danièle	Communauté d'agglomération du Sicoval	Labège (31)
Girard Josette	Jardins d'Afrique MBOUR Sénégal	MBOUR Sénégal
Gomes Patrick		
Gomez Malique	GRDR Guinée	Guinée-Bissau
Gomis Vincent	GRDR Guinée	Guinée-Bissau
Gontcharoff Georges	Adels	Colombes (92)
Gorgeu Yves	Mairie Conseil (CDC)	Paris (75)
Granié Anne-Marie	Directrice de l'UMR Dynamiques Rurales ENFA	Toulouse (31)
Grasser Stéphane	APEHPM	Faux la Montagne (23)
Guibert Martine	UMR Dynamiques Rurales Université Toulouse le Mirail	Toulouse (31)
Guichet Marc	Solidarité Villes	Bretonoux (46)
Guillaud Jocelyne	UMR Dynamiques Rurales Université Toulouse le Mirail	Toulouse (31)
Guiavarc'h Ronan	Pays des Pyrénées Cathares	Lavelanet (09)
Haguet Marie- Claire		Segura (09)
Hannoyer François	Adels	Paris (75)
Hocheux Aurélie	Pays et quartiers d'Aquitaine	Bordeaux (33)
Hollard Isabelle	Communauté de Communes des Vallées d'Ax	Luzenac (09)
Izotte Johanna	Ariège Expansion	Verniolle (09)
Jacob Cyrille	Pays Couserans	Saint-Lizier (09)
Jacquinet Emma	CACG Bistrots de Pays	Tarbes (65)
Jaillet Marie-Christine	Vice-Présidente de l'Université de Toulouse Le Mirail	Toulouse (31)

Jebeili Cecile	UMR Dynamiques Rurales Université Toulouse le Mirail	Toulouse (31)
Joubert France	PACTES LOCAUX	Poitiers (86)
Juan Guenat Florence	Kaleïsens Maison de l'Initiative	Toulouse (31)
Kellenberger Sonja	UNADEL	Paris (75)
Kempenar Catherine	CACG	Tarbes (65)
Kuss Didier	Ariège Expansion	Verniolle (09)
Labeyrie Pierre	Association EDEN	Colomiers (31)
Labazée Georges	Vice-Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques	Pau (64)
Lacube Philippe		Les Cabannes (09)
Lafforgue Julie	Solidarité Villes	Toulouse (31)
Lagrange Damien	Bleue comme une orange	Toulouse (31)
Lamarre Berthe	Fédération des Foyers Ruraux de l'Ariège	Foix (09)
Lamoliatte Marine		
Langevin Philippe	ARDL Paca	Marseille (13)
Lasnier Bruno	APEAS/MES	Marseille (13)
Laumiere Florence	Université Toulouse Le Mirail	Toulouse (31)
Laurent Anne	Pays Corbières-Minervois	Lézignan-Corbières (11)
Lavagne Eliane	ACEPP Sud Ouest	Les Cabanes (81)
Lefebvre Alain	Université de Toulouse Le Mirail UMR LISST-CIEU	Toulouse (31)
Le Guen Emeline	Etudiante Sciences-Politiques	Orthez (64)
Le Mao Camille	EPL de la Lozère	Saint Chély d'Apcher (48)
Le Saux Serge	CNFPT	Montier en Der (52)
Lenormand Pauline	Association Pyrénéenne d'Economie Montagnarde UMR Dynamiques Rurales Université Toulouse le Mirail	Toulouse (31)

Léonard Maud	ADEAR 82	Montauban (82)
Ligonière Josiane	Présidente du Conseil de développement du Pays Cœur d'Hérault	
Lladser Mylène	Pays Corbières-Minervois	Lézignan-Corbières (11)
Logié Gérard	ADELS / UNADEL	Paris (75)
Loredo Jean-Pierre	Caisse d'allocations familiales du Lot	Cahors (46)
Loufrani Didier	AMAP 81	Castres (81)
Loukianoff Stéphane	UNADEL	Paris (75)
Maffre Christian	Association Mon Village Demain – Maire de Caylus	Caylus (82)
Malvy Martin	Président du Conseil régional Midi-Pyrénées	Toulouse (31)
Margui Marlène	GIP CUCS Grand Tarbes et Lourdes	Lourdes (65)
Mari Djanffar Soidiki	Association Codel Mairie de Tsingoni	Tsingoni (97)
Mariot-Leduc Sophie	SCIC Okhra	Roussillon (84)
Martinez Isabelle	Communauté de Communes Dude en Pyrénées	Quillan (11)
De Mersan-Broussy Anne-Gaëlle	GAÏA COOP	Duravel (46)
Meyer Chantal	Cabinet RCT	Ivry-sur-Seine (94)
Michel Anne-Gaëlle	Particulier	Toulouse (31)
Milian Johan	UMR Dynamiques Rurales Université de Paris 8 – Saint-Denis	Toulouse (31)
Mondy Bernard	UMR Dynamiques Rurales ENFA	Toulouse (31)
Monnerie Damien	Le réseau d'information pour le développement des territoires	Paris (75)
Montagne Michel	Conférence permanente des coordinations associatives CPCA MP	Toulouse (31)
Mouly Ludovic	Président Communauté d'agglomération du Grand Rodez	Rodez (12)
Muro Michel	ADEPFO	Toulouse (31)
Naves Cécile	ACP / DDAR / SAT	Limoges (87)

N'diaye Gora	Jardins d'Afrique MBOUR	MBOUR Sénégal
Neuman Jean-Pierre	CBE Comminges	Montrejeau (31)
Norée Pierre	Président du syndicat mixte du Mené	Saint Gilles du Mené (22)
Paillard Denis	ENSAT	Castanet-Tolosan (31)
Pauly Florent	SCOP Douctouyre	Dun (09)
Pecqueur Bernard	Université Joseph Fourier de Grenoble	Grenoble (38)
Peneau Odile	ACEPP	Heches (65)
Peraldi Michel	Conseil régional d'Auvergne	Chamalieres (63)
Perramond Emilie	Pays Tolosan	Paulhac (31)
Petit Bernard	FNFR	Cher
Petit Laurent	Ligue de l'enseignement de l'Aveyron	Rodez (12)
Picard Jacques	Conseiller régional d'Île-de-France	Essonne (92)
Pin Jean-Francois	INDL	Agen (32)
Pineau Jean-Yves	Collectif Ville Campagne	Limoges (87)
Pintenet Michel	Scène nationale de l'Estive	Foix (09)
Piou Iliassi Elsa	PRDS	Perpignan (66)
Ponrouch Véronique	Association Mon Village demain	Carcassonne (11)
Poujade Gérard	Président de l'Agence Régionale pour l'Environnement de Midi-Pyrénées	Toulouse (31)
Pouzenc Michael	Université Toulouse le Mirail UMR Dynamiques Rurales	Toulouse (31)
Poplumont Sandrine	Pays Corbières-Minervois	Lézignan-Corbières (11)
Proudom Loïc	Régie de territoire du Carladez	Mur-de-Barrez (12)
Ragougneau Yves	Conseil de développement du Pays Midi Quercy	Mont de Quercy (82)
Rainier André	ADEPFO	Toulouse (31)

Ratel Yves		
Rayssac Sébastien	UMR CERTOP-TAS Université de Toulouse Le Mirail	Toulouse (31)
Rebuffat Thierry	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	Clermont l'Hérault (34)
Reynet Nathalie	Conseil de développement Pays A3V	Alpes-de-haute-Provence (05)
Robert Stéphane	DRAAF Midi-Pyrénées	Toulouse (31)
Rondeleux Aurélia	Pays et Quartiers d'Aquitaine	Bordeaux (33)
Rouch André	Président du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	La Bastide de Sérrou (09)
Roulier Elodie	Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	La Bastide de Sérrou (09)
Roumequere Pascal	Cabinet RCT	Ivry-sur-Seine (94)
Rouvière Laetitia	UMR Pactes IEP Grenoble	Avignon (84)
Roux Gérard	Chambre des métiers et de l'artisanat	Foix (09)
Sabin Jean-Claude		
Salles Paulette	Conseil régional Midi-Pyrénées	Toulouse (31)
Sancelme Robert	Conseil Général des Hautes Pyrénées	Tarbes (65)
Sans Pascale	Association Espace	La Bastide de Sérrou (09)
Sarchet Anne-Claire	Pays du Trégor Goëlo	Lannion (22)
Schwartz Hélène	UNADEL	Fleurance (32)
Sciolla Olivier		Aussillon (81)
Serrano Christian	Association « Carnet à dessin »	Cordes-Tolosannes (82)
Serrier Michel	Fédération nationale des CIVAM	Paris (75)
Sibertin Mariette	UMR LISST-CIEU Université de Toulouse Le Mirail	Toulouse (31)
Siffert Tricard Gwenaëlle	Cabinet Cires Consultants	Toulouse (31)

Simoès Jessica	Journal Terres d'Ariège	Foix (09)
Soler Philippe	Communauté de communes du Volvestre	Carbone (31)
Soulat Olivier		Arrien en Bethmale (09)
Soulenq Emilien	UMR Dynamiques Rurales Université Toulouse le Mirail	Toulouse (31)
Steffan Xavier	Pays et quartiers d'Aquitaine	Bordeaux (33)
Szymusiak Yves-Marie	UNADEL - GEANTS	Lille (59)
Talbach Gilles	SCOP Douctouyre	Dun (09)
Tarrisse Daniel	Elu municipal	Thérondels (12)
Taulelle François	UMR LISST-CIEU Centre Universitaire de Champollion (Albi)	Albi (81)
Teisserenc Pierre	Université de Paris 13	Paris (75)
Terreaux Jean-Damien	FNFR	Paris (75)
Théry Marc	Communauté de communes du Mené	Saint-Gilles-du-Mené (22)
Thevenet Romain	27ème région	Paris (75)
Thomas Frédéric	Association de fil en réseaux	Faux-la-Montagne (23)
Torrente Pierre	UMR CERTOP Université de Toulouse Le Mirail	Toulouse (31)
Ubierno Jean-Guy	NTP Prospective	Toulouse (31)
Valadier André	Président du Syndicat des communes de l'Aubrac aveyronnais	Laguiolle (12)
Valdenaire Candice	Conseil régional Midi-Pyrénées	Toulouse (31)
Valero Gérard	UNADEL – Foyers ruraux 34	Le Caylar (34)
Varet Camille	Communauté de communes du Pays de Sault	Roquefeuil (11)
Vassallo Laurent	FNFR	Paris (75)
Venerosy Rebecca	Association développement rural réunion (ADRR)	Sainte-Clotilde (97)
Vernel Marie-Bénédicte	Pays Corbières-Minervois	Lézignan-Corbières (11)

Vierne André	Association Mar-lodj/ Sénégal	Villeneuve-les-bouloc (31)
Vizerie Alain		
Yala Edwige	UNADEL	Paris (75)
Zuliani Jean-Marc	UMR LISST-CIEU Université de Toulouse Le Mirail	Toulouse (31)
Zussy Stierer Aurélie		Toulouse (31)